

**République du Sénégal**  
**Un Peuple - Un But - Une Foi**



**REGION DE DAKAR**  
**DÉPARTEMENT DE GUÉDIAWAYE**  
**ARRONDISSEMENT DE WAKHINANE NIMZATT**



**WAKHINANE NIMZATT**



**PDC**  
**2025 - 2029**

## Table des matières

INTRODUCTION .....	6
I.CONTEXTE ET JUSTIFICATION .....	8
II.OBJECTIFS DU PDC.....	9
III.APPROCHE METHODOLOGIQUE .....	10
3.1. La phase préparatoire .....	11
3.1.1. La Prise de Décision d'élaborer le PDC-D.....	11
3.1.2. Le Lancement Officiel du Processus d'élaboration.....	11
3.1.3. La Formation des Animateurs Urbains/Enquêteur.....	12
3.2. La phase de diagnostic participatif .....	12
3.2.1. Le Diagnostic Technique.....	12
3.2.2. Le Diagnostic Participatif Communautaire.....	13
3.2.3. Restitution et Validation du Diagnostic Technique et Participatif.....	14
3.3. Phase de Planification.....	14
3.3.1. Formulation de la Vision.....	14
3.3.2. Définition des Axes et Objectifs Stratégiques.....	15
3.3.3. Planification.....	15
3.4. Phase Validation.....	15
3.5. Phase Mise en Œuvre et Suivi-Evaluation .....	15
IV.PRESENTATION DE LA COMMUNE .....	18
4.1. Historique.....	18
4.2.Caractéristiques physiques et administratives .....	19
4.3. Caractéristiques démographiques .....	19
V.DIAGNOSTIC TERRITORIAL.....	21
5.1. PROFIL SOCIAL .....	21
5.1.1 Education et Formation .....	21
5.1.2. Santé et Action sociale .....	23
5.1.3. Jeunesse, Sport et Loisirs .....	24
5.1.4. Culture et Tourisme .....	26
5.1.5. Hydraulique et Assainissement .....	28
5.1.6. Urbanisme et Habitat .....	30
5.2. PROFIL ECONOMIQUE .....	31
5.2.1. Commerce .....	31
5.2.2. Artisanat .....	32
5.2.3. PME/PMI/Agroalimentaire .....	34
5.2.4. Agriculture/Elevage.....	35
5.2.5. Télécommunications.....	36
5.2.6. Transport et Mobilité.....	36
5.3. PROFIL ENVIRONNEMENTAL ET DIMENSIONS TRANSVERSALES .....	37
5.3.1. Environnement et changement climatique .....	37
5.3.2. Genre et Couches vulnérables .....	41
5.3.3. 5.3.3. Migration .....	42
5.4. PROFIL GOUVERNANCE.....	43
5.4.1. L'équipe de la Collectivité.....	43

5.4.2. Dynamique organisationnelle .....	45
VI. ENJEUX & PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE .....	48
6.1. Vision de développement .....	48
6.2. Enjeux de Développement.....	48
6.3. Axes stratégiques et Objectifs de Développement .....	49
6.4. Plan d'Investissement pluriannuel (PIP) .....	51
6.4.1 .AXE1 : Amélioration de l'accès et la qualité des services sociaux de base .....	51
6.4.2. AXE2 : Amélioration de l'environnement et du cadre de vie des populations .....	56
6.4.3. AXE3 : Renforcement de la dynamique économique locale.....	62
6.4.4. AXE4 : Promotion d'une bonne gouvernance et d'un leadership local.....	65
6.5. Récapitulatif des Axes .....	68
VII. OPERATIONNALISATION DU PLAN ET MECANISME DE SUIVI-EVALUATION...	74
7.1. Mise en œuvre du plan .....	74
7.1.1. Analyse du Plan Annuel d'Investissement .....	74
7.1.2. Stratégie de mobilisation des ressources .....	74
7.1.2.1. Mobilisation des ressources internes.....	75
7.1.2.2. Mobilisation des ressources externes.....	76
7.1.3. Marketing du Plan de Développement Communal .....	77
7.2. Suivi – évaluation du plan.....	81
7.2.1. Suivi de la mise en œuvre.....	81
7.2.2. Evaluation du plan.....	81
ANNEXE.....	79
Tableau1 : Zonage de la Commune de Wakhinane Nimzat.....	13
Tableau2 : Répartition des écoles par niveau.....	21
Tableau3 : Diagnostic du secteur de l'Education et de la Formation.....	22
Tableau4 : Diagnostic du secteur de la Santé et de l'Action Sociale.....	24
Tableau5 : Diagnostic du secteur de la Jeunesse, Sports et Loisirs.....	26
Tableau6 : Diagnostic du secteur de la Culture et du Tourisme.....	28
Tableau7 : Diagnostic du secteur de l'Hydraulique et de l'Assainissement.....	29
Tableau8 : Diagnostic du secteur de l'Urbanisme et Habitat.....	31
Tableau9 : Diagnostic du secteur du Commerce.....	32
Tableau10 : Diagnostic du secteur de l'Artisanat.....	32
Tableau11 : Diagnostic du secteur des PME/PMI/Agroalimentaire.....	34
Tableau12: Diagnostic du secteur de l'Agriculture/Elevage.....	35
Tableau13: Diagnostic du secteur de la Télécommunication.....	36
Tableau14 : Diagnostic du secteur du Transport et Mobilité.....	37
Tableau15 : Diagnostic du secteur l'Environnement et du Changement Climatique.....	41
Tableau16 : Diagnostic du secteur du Genre et Couches Vulnérables.....	42

Tableau17 : Diagnostic du secteur de la Migration.....	43
Tableau18 : Diagnostic du secteur de la Gouvernance.....	46
Tableau19 : Axes Stratégiques et Objectifs de Développement.....	50
Tableau20 : AXE1.....	51
Tableau21 : AXE2.....	56
Tableau22 : AXE3.....	62
Tableau23 : AXE4.....	65
Tableau24 : Récapitulatif des AXES.....	68

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Les Grandes Etapes de la Décentralisation au Sénégal.....	7
Figure 2: Démarche méthodologique d'élaboration du PDC-D .....	10
Figure 3 : Les Lacs <i>Thiourour Warouwaye</i> et <i>Wouye</i> .....	37
Figure 4: Répartition selon les AXES .....	68
Figure 5 : Répartition des coûts selon les Objectifs de Développement AXE1.....	69
Figure 6 : Répartition des coûts selon les Objectifs de Développement AXE2.....	70
Figure 7 : Répartition des coûts selon les Objectifs de Développement AXE3.....	71
Figure 8 : Répartition des coûts selon les Objectifs de Développement AXE4.....	71
Figure 9 : Les neufs Premiers Objectifs de Développement.....	72
Figure 10: Mobilisation des ressources internes .....	75
Figure 11: Mobilisation des ressources externes .....	76

## LISTES DES CARTES

Carte 1 : Localisation de la commune de Wakhinane Nimzat .....	18
--	----

## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>AC :</b>	Associations Culturelles
<b>AFOM :</b>	Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces
<b>AME :</b>	Associations des Mères d'Elèves
<b>ANSD :</b>	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
<b>APE :</b>	Associations des Parents d'Elèves
<b>ARCOTS :</b>	Association des Comédiens du Théâtre Sénégalais
<b>ARD :</b>	Agence Régionale de Développement de Dakar
<b>ASC :</b>	Agent de Santé Communautaire
<b>CCC :</b>	Cadre de Concertation Communal
<b>CCJ :</b>	Conseil Communal de la Jeunesse
<b>CEP :</b>	Comité Elargi de Planification
<b>CGCT :</b>	Code général des collectivités territoriales
<b>CTC :</b>	Cadre Territorial de Concertation

<b>CPAF :</b>	Centre Polyvalent d'Animation et de Formation
<b>CTR :</b>	Comité Technique Régional
<b>CRE :</b>	Centre de Recherche et d'Essai
<b>DP :</b>	Diagnostic Participatif
<b>DPC :</b>	Diagnostic Participatif Communautaire
<b>ICP :</b>	Infirmiers Chef de Poste
<b>IR2P :</b>	Inventaire Rapide du Potentiel de la Plateforme
<b>OCB :</b>	Organisation Communautaire de Base
<b>OD :</b>	Objectif de Développement
<b>ODD :</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>ONG :</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>OSCL :</b>	Organisations de la Société Civile Locale
<b>PAI :</b>	Plan Annuel d'Investissement
<b>PAP :</b>	Plan d'Actions Pluriannuel
<b>PDC :</b>	Plan de Développement Communal
<b>PDC-D :</b>	Plan de Développement Communal Durable
<b>PDV :</b>	Plan de Développement de la Ville
<b>PIC :</b>	Plan d'Investissement Communal
<b>PIP :</b>	Plan d'Investissement Pluriannuel
<b>PRDI :</b>	Plan Régional de Développement Intégré
<b>PPP :</b>	Partenariat Public et Privé
<b>PROGEF :</b>	Programme de Gestion des Eaux Pluviales
<b>PSE :</b>	Plan Sénégal Emergent
<b>PTF :</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>SPL :</b>	Service Privé Local

# PREMIERE PARTIE

---

## INTRODUCTION

### I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

### II. OBJECTIFS DU PDC-D

### III. APPROCHE METHODOLOGIE



## INTRODUCTION

---

Dès son accession à la souveraineté internationale, le Sénégal a opté pour une politique de décentralisation prudente, progressive et irréversible. Cette option s'est confirmée au cours des années avec les différentes phases de décentralisation qui ont marqué la vie politique du pays. Mais en réalité elle est antérieure à l'indépendance survenue en 1960. Elle remonte au XIXe siècle avec l'érection en commune des villes de Gorée et de Saint Louis (1872), Rufisque (1880) et Dakar (1887). Ce mouvement de décentralisation s'est approfondi avec la loi municipale de 1955 qui étend la communalisation (création de communes de statuts juridiques différents) du territoire sénégalais.

La loi 72-25 du 25-04-1972 institue les communautés rurales dans le but de rapprocher davantage l'Administration des citoyens et ainsi créer de véritables centres de développement administrés par un sous-préfet. La décentralisation se poursuit avec des réformes successives jusqu'au tournant décisif de 1996, marqué par la création de 12 nouvelles communes et, surtout, par l'adoption de plusieurs textes importants, dont la loi 96-06 du 22 mars 1996 portant Code des collectivités locales et la loi 96-07 du 22 mars 1996 relative au transfert de compétences aux collectivités locales.

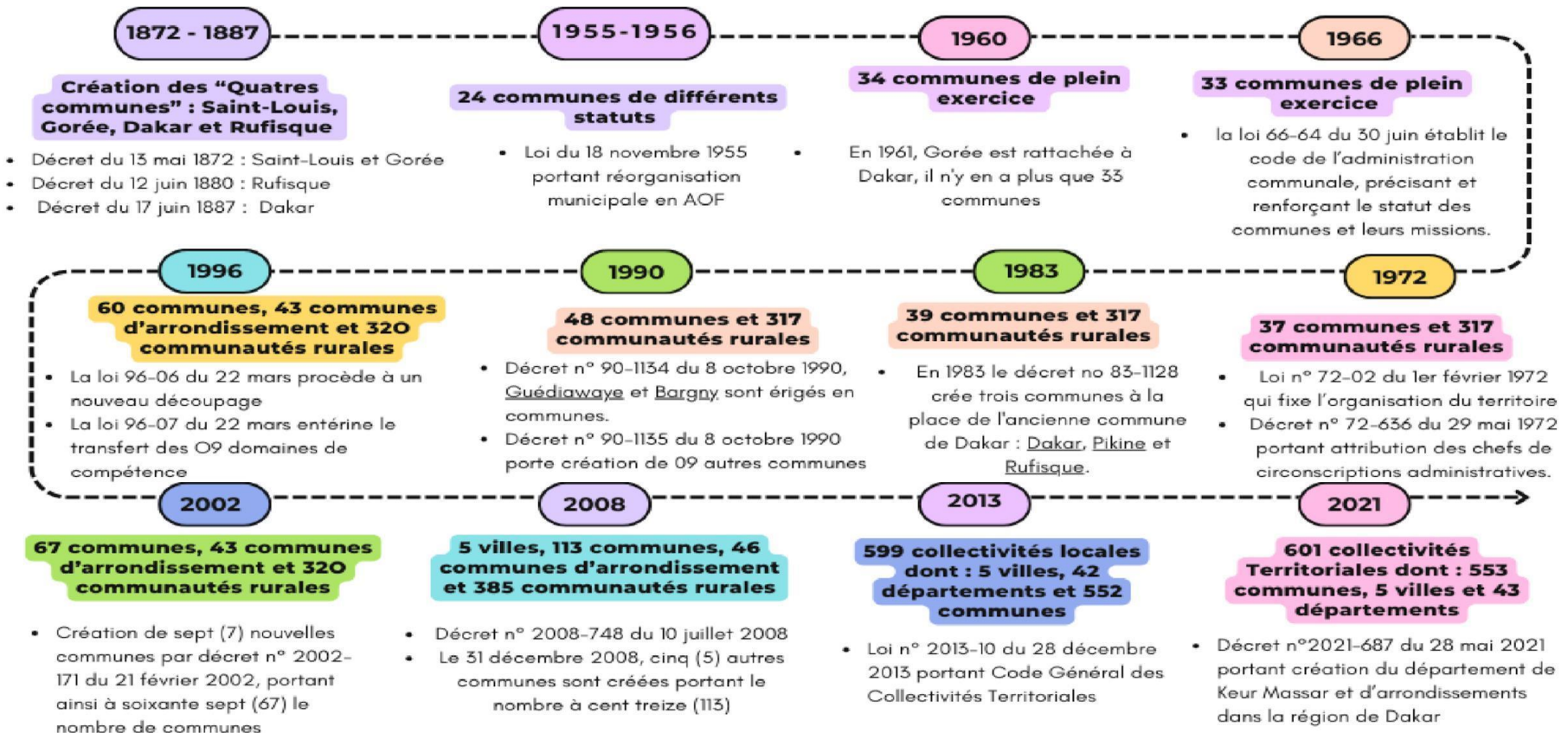
La Constitution de 2001 consacre les avancées de 1996 en renforçant leur base constitutionnelle. Elle stipule notamment (titre XI, art. 102) que les collectivités locales constituent le cadre institutionnel de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques et qu'elles s'administrent librement par des assemblées élues » et que « leur organisation, leur composition, leur fonctionnement sont déterminés par la loi. Cependant, malgré les progrès et acquis

enregistrés, beaucoup de faiblesses et de contraintes pesaient sur la mise en œuvre de la politique de décentralisation. Le contexte et la faiblesse des politiques et stratégies de développement appliquées nécessitaient en conséquence, d'initier des alternatives susceptibles de corriger les déficiences et de produire simultanément des progrès significatifs à l'échelle nationale et un développement local harmonieux. C'est dans cette perspective que l'option de construire un renouveau de la modernisation de l'État à travers une décentralisation cohérente est actée lors d'un dialogue consensuel. L'objectif général visé par cette nouvelle réforme, l'Acte III de la décentralisation est d'organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable.

Cette réforme plonge ses racines dans une véritable politique d'aménagement du territoire et oriente la concrétisation des aspirations et des espoirs des acteurs territoriaux, en vue de bâtir un projet de territoire. Elle offre l'espace adéquat pour construire les bases de la territorialisation des politiques publiques.



# Les grandes étapes de la Décentralisation au Sénégal



## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'élaboration des documents de planification locale a commencé en 1972 avec l'approfondissement du processus de décentralisation du Sénégal. A cette date, débuta l'élaboration des Plans Régionaux de Développement Intégré (PRDI). Avec la loi 96-07 du 22 Mars 1996, il a été transféré aux collectivités locales la compétence relative à l'élaboration des documents de planification. Dans l'esprit de la réforme de 1996, les actions de développement sont d'autant plus pertinentes et efficaces, pour valoriser les potentialités et surmonter les obstacles, qu'elles sont mises en cohérence dans un Plan d'Investissement Communal (PIC).

En 2013, avec l'entrée en vigueur de l'Acte III par la Loi 2013-10 du 28 décembre 2013, la région et la communauté rurale sont supprimées pour la communalisation intégrale et l'érection du département en collectivité locale ; il s'agissait d'« **Organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable à l'horizon 2022** ».

L'année 2013 est aussi marquée par la conception et l'adoption d'un nouveau cadre de référence en matière de politique économique et sociale au Sénégal dénommé le Plan Sénégal Emergent (PSE) dont l'objectif était de faire du Sénégal un pays émergent en 2035.

A ce changement de paradigme dans le management de l'action publique le Plan d'Investissement Communal (PIC) devient le Plan de Développement Communal (PDC) qui, selon le code des collectivités locales est le nouveau cadre de planification des interventions à l'échelle de la Commune.

Malgré toutes ces dispositions, en 2023 le Sénégal un pays à capital humain, matériel et immatériel remarquable est positionné parmi les pays les moins développés au monde. Avec le changement de régime opéré en 2024, les nouvelles autorités travaillent sur la vision Sénégal 2050 qui compte libérer ce potentiel en mobilisant les sénégalais derrière l'ambition de « **faire du Sénégal en 25 ans un pays souverain, juste et prospère** ». Ainsi le nouveau modèle de développement est symbolisé par la lutte pour la Souveraineté réelle du Sénégal.

Déjà en septembre 2015, la communauté internationale adoptait dix-sept objectifs appelés « Objectifs de Développement Durable (ODD) » et un accord universel sur le climat dont la prise en compte reste une priorité de développement.

La commune est également compétente pour l'élaboration et l'exécution de ses plans de développement en articulation avec les stratégies des politiques nationales (Article 315 CGCT).

La planification locale envisagée à l'échelle de la commune est alors une action qui s'intègre dans le processus global de la décentralisation. Il répond, par ailleurs, à un besoin d'appui à la structuration, à l'auto promotion et à la responsabilisation des acteurs de la commune autour des enjeux et problématiques de développement urbain. Dès lors, la responsabilisation accrue des collectivités territoriales passera nécessairement par la mise en œuvre de stratégies endogènes.

A cet effet, les dispositions générales de l'article 3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) précisent que : « *Les collectivités territoriales ont pour mission la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, social et environnemental d'intérêt local* ».

Conformément au CGCT, la commune de Wakhinane Nimzatt a en charge l'élaboration de son Plan de Développement Communal (PDC) qui se veut **Durable** déclinant sa vision futuriste et ses orientations stratégiques dans un horizon de 05 ans.

C'est dans ce cadre que la commune, a pris l'initiative d'élaborer son Plan de Développement Communal Durable (PDC-D) qui s'adosse aussi sur les nouvelles orientations des politiques publiques, la Vision Sénégal 2050 et l'Agenda national de transformation qui à son deuxième axe stratégique traite l'aménagement et le développement durable du territoire. Cet axe soutient entre autres la souveraineté économique et environnementale sur des territoires équilibrés pour le bien-être des populations.

Ainsi, la commune est accompagnée par un cabinet en collaboration avec le bras technique des collectivités territoriales, l'Agence Régionale de Développement (ARD) de Dakar pour réactualiser son PDC qu'il a exécuté entre 2018 – 2023 sur les cinq (05) ans à venir (2025 2029).

## II. OBJECTIFS DU PDC

L'objectif recherché est de permettre à la Commune de se doter d'un outil de planification et de pilotage du développement territorial à travers des actions pertinentes, concertées et intégrées dans un ensemble cohérent au terme d'un processus participatif d'analyse, de priorisation et de choix. Ce nouveau cadre de planification devra s'adosser sur une vision de développement concertée, partagée et articulée autour des axes de l'Agenda National de Transformation.

Le processus d'élaboration du PDC de la commune de Wakhinane Nimzatt sera réalisé en tenant compte des enjeux et défis de développement en termes d'accès aux services sociaux de base, de viabilité du cadre de vie, de réinsertion socio-économique des jeunes, de mobilisation de ressources internes et externes entre autres.

Il s'agira de faire :

- Un état des lieux de l'existant en termes d'infrastructures publiques et privées, communautaires et économiques. D'élucider leur fonctionnalité et de photographier leur répartition sur le territoire communal.
- Un diagnostic territorial sur l'ensemble des secteurs d'activités de la commune pour en ressortir les principales contraintes au développement notées (faiblesses), les potentialités dont dispose la communes (atouts), les possibilités qui lui sont offertes en termes de développement (opportunités) et éventuellement les risques potentiels qui pourraient freiner son expansion vers le développement (menaces)
- La planification qui détermine la vision de développement de la commune en concordance avec les préoccupations de l'heure et les orientations stratégiques majeures tout en tenant compte des enjeux et défis de développement identifiés.
- Une planification stratégique opérationnelle en termes d'objectifs de développement et de lignes d'actions à mener pour chaque secteur d'activités de manière à avoir un Plan d'Actions opérationnel (PAP) qui sera exécuté sur les cinq années.

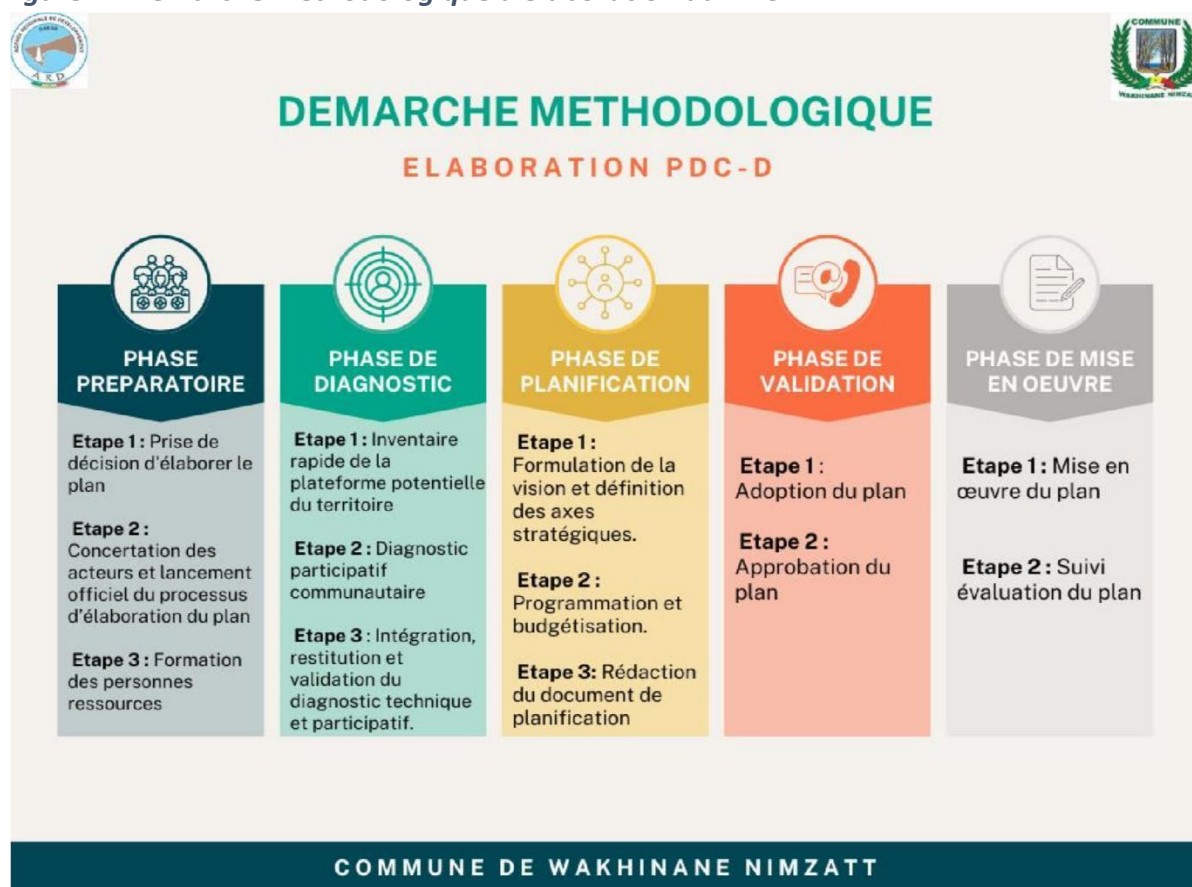
- Des projets et programmes de développement avec des fiches de projets clairement déclinés.

Il sera adossé également au PDC, une stratégie de mise en œuvre et de suivi évaluation pour permettre à l'équipe municipale de dérouler les actions retenues, les projets et programmes ficelés.

### III. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Pour donner au processus d'élaboration du PDC-D toute la fiabilité méthodologique et la qualité technique requises sans perdre de vue la dimension éminemment participative d'un tel exercice, la commune sur inspiration du Maire, a pris l'option de faire appel aux services d'un cabinet d'experts et de mettre en place une Commission Elargie de Planification (CEP) sous l'accompagnement de l'ARD. Elle a pour tâche principale d'apporter toute l'expertise nécessaire et le savoir-faire méthodologique pour assurer l'encadrement et le pilotage technique du processus dans le cadre d'un dispositif de large implication des parties prenantes que sont les conseillers, les services techniques déconcentrés, les Partenaires Techniques et financiers, les ONG, les associations de quartiers, le secteur privé et les populations.

Figure 2 : Démarche méthodologique d'élaboration du PDC-D



La méthodologie de conduite du processus est organisée autour des phases suivantes :

### 3.1. La phase préparatoire

C'est une phase importante dans le processus d'élaboration du PDC-D. Elle a permis d'asseoir les conditions de réussite du processus. Elle s'est faite par des réunions de prise de contacts et d'informations de l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus. Cette phase comprend trois (3) étapes :



#### 3.1.1. La prise de décision d'élaborer le PDC-D

La décision d'élaborer son référentiel de planification est du domaine exclusif de la commune comme la stipule le CGCT à son article 3.

Pour actualiser le PDC arrivé à terme en 2023, le Maire après délibération du Conseil Municipal autorisant l'élaboration du PDC-D a pris un arrêté pour la mise en place de la Commission Elargie de Planification (CEP).

#### 3.1.2. Le lancement officiel du processus d'élaboration

Cette étape avait pour objectif, la présentation de la note d'orientation méthodologique d'élaboration du PDC-D, le partage et l'adoption des outils avec la

participation des Services Techniques

Déconcentrés, la validation des limites de la Commune, l'installation des membres de la CEP et la présentation des personnes ressources.

L'atelier de lancement s'est tenu le **02 Février 2024** à la salle de délibération de la mairie en présence de l'ensemble des acteurs.

Ce fut l'occasion pour l'ARD de revenir sur l'importance du PDC-D et sur la démarche méthodologique participative et itérative à utiliser à travers un chronogramme du processus.

Les résultats attendus du processus ont été partagés afin de dégager un niveau de compréhension commune chez les acteurs. Pour une bonne réussite de la démarche, une collaboration fructueuse a été demandée aux participants à travers une démultiplication de l'information auprès de la population locale afin de préparer l'arrivée des équipes de collecte des données et le diagnostic communautaire.

### **3.1.3. Formation des animateurs urbains/Enquêteurs**

Elle a porté sur l'utilisation de l'outil IR2P (Inventaire Rapide du Potentiel de la Plateforme) à travers les smartphones et les différents volets à renseigner dans les secteurs pris en compte dans l'inventaire. Cet outil de collecte sous kobocollect permet de recueillir des données quantitatives et qualitatives.

L'accent a été mis sur les volets, social (santé, éducation, eau et assainissement), économique (équipements marchands) et environnemental (cadre de vie).

Les données ont été collectées auprès des cibles : délégués de quartiers ou de marchés, et chefs de services sectoriels établis dans la localité.

La formation a duré une journée pour six (06) enquêteurs issus de la commune et six (06) autres des stagiaires de l'ARD.

### **3.2. La phase de diagnostic participatif**

Le Diagnostic Participatif (DP) a permis d'effectuer la situation de référence des principales ressources et potentialités territoriales et d'analyser les principales forces et faiblesses recensées dans les différents secteurs et domaines de compétence de la commune. Ce DP a été conduit de manière efficace et relativement rapide grâce à l'utilisation de l'IR2P. Cette phase comporte deux étapes :

#### **3.2.1. Le diagnostic technique**

Il concerne l'enquête de pré-diagnostic qui a permis d'inventorier et de cartographier le potentiel en infrastructures et équipements de la commune. Ces résultats permettent une prise de décision rapide avec un inventaire quasi-complet du potentiel socio-économique, des infrastructures et équipements clés et d'identifier les besoins nouveaux. Son administration intègre la dimension spatiale dans les analyses descriptives pour une meilleure planification des interventions et permet de faciliter l'accès des décideurs locaux aux données et informations en un temps réduit. Le diagnostic technique s'est tenu durant le mois de Décembre 2023.

Il s'est réalisé à travers cinq (05) zones de la commune subdivisées en espaces éco géographiques homogènes pour faciliter le déploiement des enquêteurs et la collecte des données sur le terrain.

*Tableau 1 : Zonage de la Commune de Wakhinane Nimzatt*

Zones	Quartiers	Equipe d'animateurs
<b>Zone 1 : Wakhinane</b>	Wakhinane 1 ; Wakhinane Nord ; Wakhinane Central ; Cité Abdou Diouf Wakhinane 2 ; Wakhinane ; Angle Mousse ; Angle mousse central	Omar Dieng Marième Samb
<b>Zone 2 : Darou Rahmane</b>	Darou Salam ; Cité Madieng Khari Dieng 1 ; Darou Rahmane 6 ; 7 ; 8 ; 4 Darou Rahmane 2 ; Darou Rahmane 1 Bis ; Angle mousse kawsara (Modou Leye), Angle mousse kawsara (Mbaye Seck) ; Angle mousse kawsara (lamine Camara)	Kardiata Diallo Fatou Tine
<b>Zone 3 : Comico Cité SONES</b>	Cité SORES ; Cité COMICO 2 ; Cité SONES ; Cité Ndiobène ; Cité Trésor ; Cité Santé ; Cité Viviane Wade ; Cité municipale ; Cité Gadaye ; Cité SENELEC	Mbène Fall Fatou Dème Khadidiatou SY
<b>Zone 4 : Wakhinane 4 Nimzatt</b>	Wakhinane 4, 1 Bis, 4 Bis, 4C, 4B ; Darou ; Rahmane 4 ; Cité Madieng Khari Dieng Toolu Baye Birane ; Sinaï Guediawaye ; Nimzatt 3, 2, 1	Baye Leye Dieng Dibor Babou Oumy Sarr
<b>Zone 5 : Baye Laye Daroukhane Sofraco</b>	Cité Air Afrique ; Cité Sofraco ; Cité Biagui Cité Sentenac ; Cité Cour suprême ; Baye Laye ; Daroukhane 1 ; Daroukhane 2 ; Kipp km2 ; Nimzatt carrefour ; Kipp coco ; Tivaouane ; Darou khoudoss ; Alminko 1 ; Touba Guediawaye ; Alminko 2 ; Nimzatt Touba Guediawaye	Dieynaba Ly Cheikh Sow

Source : Enquêtes IR2P, PDC-D Wakhinane Nimzatt, Janvier 2024

Les enquêteurs ont été dans chaque zone pour répertorier et géo-référencer les infrastructures et équipements communautaires, ainsi que les lieux de cultes et les services administratifs présents dans ces zones. L'état de ces infrastructures et équipements a été matérialisé à travers des photos prises pour chaque type d'unité. Un entretien avec les représentants de ces unités a été effectué pour disposer des données d'analyses pertinentes.

### 3.2.2. Le Diagnostic Participatif Communautaire (DPC)

L'objectif du DPC était de compléter les résultats du pré-diagnostic issus de l'IR2P. Il s'est tenu le 21 Février 2024 sous forme d'atelier d'une journée avec la participation d'un nombre représentatif de la population locale, d'acteurs communautaires, des leaders d'opinions, des délégués de quartiers, des imams, des interprofessions, des ONG locales, des relais urbains, des groupements de femmes, du Conseil Communal de la Jeunesse (CCJ), des personnes ressources, des entreprises et partenaires de la commune et des conseillers municipaux. Pour assurer une pleine participation des acteurs à la base, l'atelier s'est tenu en groupes de travail et la restitution en séance plénière.

Après un rappel du processus d'élaboration et de l'importance cruciale de l'étape de diagnostic, la restitution des résultats du pré-diagnostic a été faite et visualisée sous forme de cartographie des principaux infrastructures et équipements recensés sur le terrain. Les participants ont apporté des amendements pour permettre une validation des informations et de passer à un diagnostic approfondi des secteurs.

Le diagnostic s'est effectué à travers la méthode AFOM ou FFOM (Atouts, /Faiblesses, Opportunités/Menaces). Elle a permis de faire l'état des lieux des secteurs sociaux de base (Education, Santé et Action sociale, Hydraulique, Assainissement, Jeunesse, Sports, Loisirs et Culture, Protection sociale), des secteurs productifs pour le développement économique local (Commerce, Artisanat, Agriculture, Pêche, Elevage), des secteurs d'appui à la production (Transport et mobilité, Energie, Télécommunications), et des secteurs transversaux (Genre et Couches défavorisées, Environnement et Changement climatique, Urbanisme et Habitat).

La participation a été de qualité avec une contribution remarquable des groupes d'acteurs sur l'ensemble des secteurs passés en revue.

### **3.2.3. Restitution et validation du diagnostic technique et participatif**

La restitution et la validation des résultats de l'IR2P et du diagnostic participatif communautaire ont permis d'identifier les défis et enjeux de développement de la commune en s'adossant sur les ODD et en tenant compte du référentiel 2050.

## **3.3. Phase de Planification**

Cette phase très importante permet de définir la vision, les axes stratégiques, les programmes et projets à réaliser. Elle est articulée autour de deux étapes :

☞ La formulation de la vision et la définition des axes stratégiques ; ☞ La planification, la programmation et la budgétisation.

### **3.3.1. Formulation de la vision**

En atelier de planification, suivant les enjeux et défis de développement qui pèsent sur la commune, les acteurs territoriaux ont jeté un regard prospectif sur les 05 prochaines années et ont proposé une aspiration de vision futuriste. Une occasion pour consolider et définir une vision globale, commune et partagée devant guider toutes les actions de développement de la commune.

### 3.3.2. Définition des axes et objectifs stratégiques

De cette vision, sont arrimés les axes stratégiques qui sont des orientations claires exprimées sur les secteurs de développement pour lever les multiples contraintes qui freinent leur essor. Ces axes sont suivis par des Objectifs pour l'atteinte correcte des cibles à travers les actions à mener.

### 3.3.3. Planification

La planification était la suite de l'atelier de diagnostic. Après la déclinaison de la vision de la commune et sur la base d'une proposition d'axes stratégiques et d'objectifs de développement, les acteurs locaux se sont penchés sur la formulation des actions à mener en fonction des résultats de l'IR2P et les principales contraintes identifiées lors du diagnostic communautaire.

Les mêmes groupes de travail furent maintenus en fonction des axes de développement proposés. Le Groupe I avait en charge l'Axe 1 : Amélioration des services sociaux ; le Groupe II travaillait sur l'Axe 2 : Dynamisation de l'économie locale et le Groupe III gérait l'Axe 3 : Amélioration du cadre de vie et de l'habitat et enfin Groupe IV gérait l'Axe 4 : Promotion d'une bonne gouvernance locale.

A ce niveau de la planification, les groupes ont déterminé les différentes actions à mener par objectif de développement (OD) avec la localisation précise, les acteurs impliqués et l'échéancier raisonnable pour la réalisation. L'évaluation des besoins et le calcul des coûts (EB2C) est faite selon les coûts standards des services techniques. A la fin des travaux de groupe, chaque groupe a présenté en plénière et des amendements furent apportés. Cette planification a permis de sortir le PIP (Plan d'Investissement Pluriannuel) établi sur les 05 ans qui constitue la base technique du PDC-D et le référentiel en matière d'investissement public de la commune.

## 3.4. Phase Validation

C'est la responsabilité du Conseil Municipal d'adopter le PDC-D pour qu'il soit soumis à l'approbation de l'autorité locale. Avant validation le CM doit finaliser en vérifiant la conformité des activités prévues dans le Plan et les programmes de politiques publiques. Le Représentant de l'Etat examine à son tour les articulations possibles entre les projets locaux et les projets sectoriels ; son approbation est plus sous-tendue par un dialogue avec la municipalité que par un contrôle.

## 3.5. Phase mise en œuvre et suivi évaluation

La mise en œuvre et les mécanismes de suivi- évaluation du plan impliquent d'une part son opérationnalisation et de l'autre l'évaluation de ses performances par rapport à la situation de référence, aux résultats attendus et l'impact sur le niveau de vie des populations et sur les capacités des acteurs.

Un PDC-D est opérationnel en contenu selon ses projets bancables cohérents et coordonnés à programmation claire et annuelle. La mise en œuvre du Plan nécessite une commission dédiée pour sa vulgarisation, une création d'espaces de rencontres entre partenaires techniques et financiers et

l'élaboration d'un Plan Annuel de Performance de la commune. Ainsi, les fiches techniques des projets doivent être insérées au Plan.

Le suivi-évaluation du Plan permet à la commune de réajuster en temps réel les actions déroulées dans le cadre de la mise en œuvre en s'appuyant sur les indicateurs de résultats des projets inscrits ; ce qui augmente avec probité l'atteinte des objectifs. La CEP, organe d'élaboration du PDC-D peut se transformer en CS (Comité de Suivi) pour une continuité dans le travail.



## DEUXIEME PARTIE

---

### PRESENTATION DE LA COMMUNE DE WAKHINANE NIMZATT

#### 4.1. HISTORIQUE

#### 4.2. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES & ADMINISTRATIVES

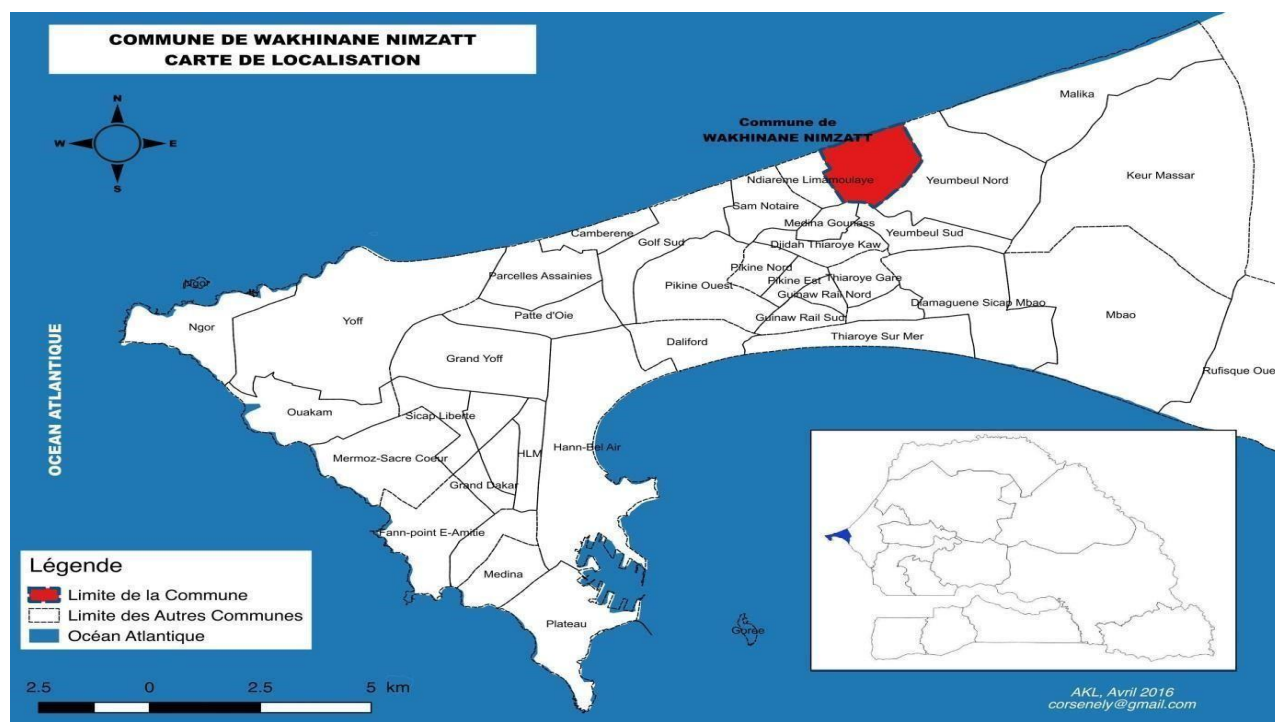
#### 4.3. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

## IV. PRESENTATION DE LA COMMUNE

### 4.1. Historique

La commune de Wakhinane Nimzatt doit son nom à deux anciens quartiers irréguliers du département de Dakar déguerpis avec d'autres en raison de l'urbanisation galopante de la capitale. Ce déguerpissement, autorisé et exécuté à partir de 1972, est à l'origine de l'installation des premiers habitants de la commune. La deuxième vague sera constituée pour l'essentiel de l'arrivée massive de la population d'origine rurale chassée par le déficit pluviométrique et la sécheresse des années 70.

La commune apparaissait ainsi comme une cité dortoir caractérisée par la précarité des conditions de vie. Elle partage avec la plupart des communes qui se trouvent dans la zone d'extension de Pikine, son aspect irrégulier. Elle a été mise en place avec l'Acte III de la Décentralisation après la dissolution de celle créée par le décret 96-745 du 30 Août 1996 portant création des communes d'arrondissement des villes de Dakar, Pikine, Guédiawaye et Rufisque.



Carte1 : Localisation de la Commune de Wakhinane Nimzatt

### 4.2. Caractéristiques physiques et administratives

La commune est située en bordure de la grande côte de Dakar à St Louis qui correspond à la zone inter dunaire des *Niayes* sur une superficie de 3,6km<sup>2</sup> (c'est la deuxième plus grande commune du département de Guédiawaye après celle de Golf). Elle est séparée de l'Océan Atlantique par la Voie de Dégagement Nord (VDN3).

La nappe phréatique y est peu profonde et son climat caractérisé par des hivers relativement doux, des étés chauds et humides marqués par une pluviométrie moyenne de six cents

millimètres par an (600 mm/an). Ainsi, son écosystème humide est marqué par la présence du Lac *Thiourour* qui est l'une des composantes des Lacs littoraux de la zone des *Niayes*.

Pour les besoins de la planification urbaine et d'une meilleure gouvernance administrative locale, les cinquante-quatre (54) quartiers (dotés chacun d'un conseil de quartier) que compte la Commune ont été organisés en neuf (09) zones.

Ce dispositif de structuration territoriale a permis de mieux appréhender les préoccupations des populations sur les différents axes prioritaires et cadre avec les compétences transférées par l'Etat.

La commune est administrée par un Conseil Municipal de soixante-seize (76) conseillers dirigés par un bureau municipal avec un Maire et huit (08) adjoints. Le Maire qui est l'organe exécutif est assisté par un Secrétaire Municipal qui gère l'administration et le personnel communal.

### **4.3. Caractéristiques démographiques**

La population de la commune est estimée en 2024 par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) à 121 587 habitants dont 60 281 hommes et 61 306 femmes (soit 50,4% de femmes pour 49,6% d'hommes) sur une superficie de 3,6km<sup>2</sup>, soit une densité de 33.775 habitants/km<sup>2</sup>, avec un taux d'accroissement moyen annuel de près de 6%.

La population se caractérise, en raison de ses origines, par sa composition pluriethnique avec une prédominance des Wolof et la présence quasiment de toutes les autres ethnies du Sénégal : Pulaar, Sérère, Mandingue, Djola, Manjaks, Soninkés, Hassanyas Cette pluralité ethnique constitue une véritable richesse et une opportunité pour asseoir une politique de développement fondée sur une diversité sociologique avec de grandes possibilités de brassage des populations.

La classification par âge montre une forte proportion de jeunes qui représentent 60% de la population totale. La jeunesse de la population pose avec acuité la problématique de la formation et de l'emploi et donc du chômage. Mais elle constitue une fenêtre d'opportunité en termes de bonus démographique à exploiter au mieux dans les efforts de développement de la Commune. L'équipe municipale doit travailler, en effet sur une transformation de ce poids démographique en opportunité de développement économique.

La classification socioprofessionnelle relève très peu de fonctionnaires, d'ingénieurs et d'ouvriers qualifiés ; on note plutôt une très forte proportion de travailleurs du secteur informel (artisans, marchands...).



# TROISIEME PARTIE

---

## DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE LA COMMUNE

5.1. PROFIL SOCIAL

5.2. PROFIL ECONOMIQUE

5.3. PROFIL ENVIRONNEMENTAL & DIMENSIONS

TRANSVERSALES

5.4. PROFIL GOUVERNANCE

## V. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

### 5.1. Profil social

#### 5.1.1. Education et Formation

Sur le plan éducatif, l'offre en éducation au Sénégal est constituée d'un système formel allant de la petite enfance à l'enseignement secondaire général (écoles franco arabes incluses) et d'un système non formel constitué de daaras et d'écoles d'alphabétisation.

Les structures de formation technique et professionnelle sont au nombre de dix (10) au niveau de la commune.

Alors que le tissu éducatif enregistre : quatre-vingts trois (83) Darras, treize (13) DIPE, cent dix (110) écoles élémentaires, quatre -vingt-dix-neuf (99) Moyens et (98) secondaires

Tableau 2: Répartition des écoles par niveau

	Daraas	DIPE	Elémentaire	Moyen	Secondaire
Public	80	2	12	1	1
Privée	3	11	98	98	97
Total	83	13	110	99	98

Source : Enquêtes IR2P, PDC Wakhinane Nimzatt 2024 - 2028

La commune de Wakhinane Nimzatt est comptée parmi celles du Département qui sont les plus fournies en termes d'infrastructures scolaires avec un important taux de scolarisation.

Cependant cette bonne couverture en infrastructures scolaires cache des disparités entre les zones quant à l'accès à l'éducation. En effet, la plupart des infrastructures scolaires sont concentrés dans un périmètre couvrant les quartiers de Wakhinane, Angle Mousse, Nimzatt, Daroukhane et Baye Laye où la distance qui sépare une école à une autre ne dépasse pas 1 km. Dans la zone 'Comico – Sones', on note la présence d'une seule école (DHL) et l'absence totale d'infrastructures scolaires dans la zone du Littoral.

Le droit à une éducation inclusive de qualité est un des fondamentaux pour améliorer la vie des communautés et asseoir un développement durable. En plus de l'amélioration de leur qualité de vie, l'accès à une éducation inclusive et équitable peut aider à doter les populations locales d'outils nécessaires pour développer des solutions innovantes aux multiples problèmes de développement. Ainsi à Wakhinane Nimzatt on note la présence de deux écoles inclusives à savoir l'école 23B et le lycée Mame Abdou Aziz Sy.

La Commune couvre plus de 30% des écoles élémentaires du département de Guédiawaye.

Concernant la gestion des écoles, on note la présence de l'Association des Parents d'Elèves

(APE), du Comité de Gestion des Ecoles (CGE) et surtout de l'Association des Mères d'Elèves (AME). Mais les interventions de ces différentes entités méritent d'être mieux harmonisées en rapport avec les autorités scolaires et académiques.

Dans la recherche de programme en alphabétisation, il est fait état d'un manque de visibilité sur la cartographie des intervenants et d'inadaptation des programmes pour permettre aux populations d'adopter l'orientation et la vision des autorités locales.

Compte tenu du contexte de vulnérabilité et du niveau d'abandon scolaire qui tourne autour de 42%, la formation par l'apprentissage est devenue une alternative pour les jeunes âgés entre 18 et 35 ans. Le secteur non formel présente l'atout majeur d'abriter cinq daaras modernes parmi les quatre-vingt-trois (83) que compte la commune.

Les dix centres (10) de formation professionnelle de la commune développent des apprentissages-insertion dans plusieurs métiers dont quatre (4) en couture et coiffure, une (1) en informatique, quatre (4) en restauration, une (1) en management des entreprises et une (1) en santé. Cependant, l'absence de sites appropriés constitue un handicap pour mieux implanter ces structures de formation.

En outre, il faut accompagner les apprenants en fournitures scolaires, appuyer l'éducation inclusive et régler le problème de salubrité dans les écoles. Il faudra également appuyer les activités socio-éducatives, mettre à la disposition des étudiants des bourses pour les grandes écoles et proposer des offres de formation pour les jeunes afin de faciliter leur insertion dans le tissu de l'emploi. L'appui à la prise en charge des factures d'eau et d'électricité reste une nécessité pressante.

Tableau 3 : Diagnostic du secteur de l'Education et de la Formation

ATOUTS/FORCES	CONTRAINTES/FAIBLESSES
- 01 lycée public	- Insuffisance d'écoles publiques
- 01 collège public	- Déficit d'enseignants
- 12 écoles primaires	- Accès difficile aux P.M.R
- Ecoles franco arabe	- Fort taux d'abandon
- 02 Cases des tout petits	- Insuffisance de Daaras modernes
- 83 daaras	- Effectif pléthorique dans les salles de classe
- 98 Infrastructures scolaires privées	- Insuffisance d'écoles de formation professionnelle
- APE - CGE - AME	- Manque de salles d'informatique
- Dotation de fournitures scolaires	- Déficit de salles de classes
	- Mendicité des enfants
OPPORTUNITES	MENACES
Espace disponible ( ???)	-Insécurité
-Création des écoles de métiers	-Délinquance
-Modernisation des cases des	-Violence
tout petits	-Manque de qualification
-Partenaires	-Installation anarchique
	-Taux d'échec et d'abandon élevé

**Source :** *Diagnostic Participatif Communautaire (DPC), PDC Wakhinane Nimzatt 2024 - 2028*

### 5.1.2. Santé et Action sociale

La commune de Wakhinane Nimzatt dispose de nos jours d'une bonne couverture en structures sanitaires avec :

- Un (1) centre de santé géré par un médecin chef
- Quatre (4) postes de santé administrés chacun par des Infirmiers Chefs de Poste (ICP) aidés dans leurs tâches par un personnel local composé essentiellement du corps médical permanent et contractuel, d'Agents de Santé Communautaires (ASC) et de matrones - six (6) cabinets médicaux privés

Le manque de qualification constitue un problème dans le recrutement de sage-femmes, ce qui rend critique la situation globale en santé maternelle et infantile.

Toutefois, le taux de prévalence des maladies du Sida, du Choléra et de la tuberculose est bien maîtrisé par les acteurs, aidés en cela par les relais en santé communautaire et les *Badianou Gokh*.

Malgré cette bonne fourniture en infrastructures et personnel de santé, la commune doit faire des efforts en termes de moyens matériels et logistiques : un poste de santé sans ambulance et une maternité non équipée.

Un plan a été conçu sur l'initiative de l'Equipe municipale et devrait aider à renforcer les structures dans la prise en charge de la santé maternelle et infanto-juvénile.

Cependant on constate certaines difficultés pour accéder aux structures de santé à cause de l'état des routes surtout pour les populations de Darourahmane.

L'action sociale n'est pas bien développée au niveau de la commune à cause du manque de ressources financières et matérielles de la commission technique municipale chargée de ce volet. Les quelques donations se font à l'approche des cérémonies religieuses où cette commission distribue aux nécessiteux du riz et du sucre. En plus, les associations religieuses bénéficient de subventions à l'occasion des fêtes religieuses (Tabaski, Korité, Pacques).

On peut quand même noter la présence de la Couverture Médicale Universelle, les Bourses Familiales et l'accès aux soins de santé gratuits pour les enfants de moins de 5 ans avec la carte d'égalité des chances.

**Tableau 4: Diagnostic du secteur de la Santé et de l'Action sociale**

ATOUS/FORCES		CONTRAINTES/FAIBLESSES	
-	<b>01 centre de santé</b>	-	<b>Insuffisance de personnel</b>
-	<b>04 postes de santé</b>	-	<b>Insuffisance d'infrastructures adaptées -aux personnes à mobilité réduite</b>
-	<b>06 cliniques privées</b>	-	<b>Insuffisance des équipements sanitaires</b>
-	<b>Médecin, infirmiers et sages-femme</b>	-	<b>Manque de formation du personnel en langue de signe</b>
-	<b>Aide-soignant</b>	-	<b>Cherté du coût des services</b>
-	CDS (Comités de Développement Sanitaire)	-	<b>Problème d'accueil et d'orientation</b>
-	<b>Relais communautaires (Badianou gokh)</b>	-	<b>Mauvaise gestion des déchets biomédicaux</b>
-	<b>02 mutuelles de santé</b>		
-	<b>03 ambulances médicalisées</b>		
-	<b>01 corbillard</b>		
-	<b>Attribution de fonds de dotation en médicaments</b>		
OPPORTUNITES		MENACES	
-	Recrutement pour un renforcement du personnel médical	-	Grève récurrente du personnel médical
-	Partenariat	-	Influence négative des réseaux sociaux
-	Capacitation du personnel	-	Automédication
-	Formation des élus sur les manuels de procédure des CDS		

**Source :** *Diagnostic Participatif Communautaire (DPC), PDC Wakhinane Nimzatt 2024 – 2028*

### 5.1.3. Jeunesse, Sport et Loisirs

Le problème majeur qu'il importe de résoudre, reste le chômage chronique des jeunes. Cela est particulièrement dû à leur manque de formation évoqué plus haut, mais également à l'inexistence de politique de jeunesse clairement définie au niveau local. Ainsi, il s'impose aux décideurs de s'inspirer du référentiel 2050 qui, avec ce capital humain que constitue la jeunesse combinée d'une bonne équité sociale compte sur une éducation pour tous et la formation duale.

Sur le plan sportif, les principales structures sportives qui existent dans la commune sont : les ASC, les écoles (de foot, de basket, de handball, de rugby et d'athlétisme), les clubs d'arts martiaux et les écuries de lutte.

Les ASC de quartiers sont pluridisciplinaires et disposent de plusieurs sections mais elles ne sont généralement actives que pendant 03 mois sur 12, les clubs et les écoles de sports 9 mois sur 12.

Le football (Navétanes) est l'activité la plus pratiquée pendant les vacances, il polarise le plus de monde. Les ASC (12) font la compétition pour les multiples trophées mis en jeu par l'ODCAV. Jadis elle débutait en juillet pour se terminer en octobre, actuellement elle peut être prorogée jusqu'en décembre. Hormis les « navétanes » il existe aussi des tournois inter-quartiers.

Certaines écoles de football participent au championnat national et comportent chacune trois catégories : pupille (05 à 07 ans), benjamin (07 à 10 ans), minime (10 à 14 ans). Chaque catégorie se compose de 25 élèves joueurs.

En plus d'une insuffisance d'équipements sportifs (un stade municipal - deux terrains mini foot deux terrains de basket), les ASC souffrent de manque d'appui financier qui pourrait leur permettre de mener des activités génératrices de revenus. La principale conséquence est la limitation de leurs activités à l'organisation de matchs de football.

Le basket n'est pas laissé en rade dans le développement des activités sportives avec la présence de Clubs pluridisciplinaires : trois écoles de basket, Espoirs de Guédiawaye et l'ASC Diisoo Basket Club qui évolue en D2. Cette dernière qui devrait constituer une des vitrines de la ville ne bénéficie pas de l'accompagnement technique et matériel nécessaire pour son développement. Le risque de sa relégation en 3<sup>ème</sup> division est réel.

Pour les Arts martiaux, le karaté, la boxe, le judo, le taekwondo et le kung-fu sont pratiqués. Les entraînements se passent dans les écoles publiques et privées après les cours et pendant les jours fériés. Le manque d'infrastructures adéquates constitue un défi majeur auquel sont confrontées ces disciplines.

**La lutte traditionnelle** est très populaire dans les quartiers à travers des compétitions appelées « mbappatt » qui servent à identifier le potentiel des lutteurs. Il existe quatre (4) écuries de lutte (Wal Fadjri – Pape Kane – Lang Sané – Boul Laal) qui regroupent plus de cent cinquante (+150) lutteurs dans les différentes catégories qui participent dans les différents tournois(?).

Ce secteur si important à partir duquel la commune pouvait se construire une image positive est confronté à de nombreux problèmes :

- Absence de centres de vacances et de loisirs ;
- Insuffisance des infrastructures sportives ;
- Manque d'équipement des infrastructures existantes ;
- Inexistence de centres sociaux ;
- Insuffisance de salle de musculation et de gymnastique ;
- Manque d'encadrement et d'éducateurs sportifs, d'animateurs socio –éducatifs

Il s'y ajoute que beaucoup d'Associations Culturelles (AC) qui sont répertoriées dans la commune ne sont pas encore reconnues juridiquement. D'où la nécessité de les accompagner, d'autant qu'elles devraient jouer un rôle extrêmement important dans les activités de sensibilisation contre les maladies ou épidémies à travers des cérémonies religieuses, dans les activités liées à la gestion de l'environnement (séances de nettoyage de la commune), etc.

**Tableau 5: Diagnostic du secteur de la Jeunesse, Sports et Loisirs**

ATOUPS/FORCES	CONTRAINTES/FAIBLESSES
-Des infrastructures sportives	-Insuffisance des infrastructures sportives
-De clubs sportifs	-Insuffisance d'espaces de loisirs pour les enfants
-Les ASC	-Absence d'encadrement socio-éducatif des ASC pour les enfants
-Plusieurs disciplines sportives	-Rareté des activités socio-éducatives
-Le CDEPS	-Manque d'appui aux structures socioéducatives
-Le foyer des jeunes (CPAF)	-Absence de subvention pour le CDEPS
-Des associations de jeunes	
-Subventions aux ASC	
OPPORTUNITES	MENACES
-Partenariat pour les formations et l'entrepreneuriat des jeunes	-Agression
-Formation des jeunes	-Cas de noyade
-Des ressources humaines disponibles	-Les jeux de hasard
-Encadrement des enfants	-Violence
	-Délinquance juvénile
	-Immigration irrégulière

**Source :** *Diagnostic Participatif Communautaire (DPC), PDC Wakhinane Nimzatt 2024 - 2028*

### 5.1.4. Culture et Tourisme

De par ses acteurs et infrastructures culturels, Wakhinane Nimzatt est la commune la plus représentative parmi celle du département. Le CPAF et l'espace du GHIPHOP sont investis par des artistes venant d'ailleurs pour y démarrer et/ou développer leur carrière.

Malgré son caractère informel, le secteur de la culture reste un vecteur socio-économique très important. N'eût été le manque de moyens d'une politique communale adaptée, il pourrait créer beaucoup d'emplois chez les jeunes et impacter ainsi positivement sur le développement de la commune.

L'autre problème majeur est que le ministère de la culture n'ayant pas de représentant communal s'accroche à son démembrement régional (le Centre Culturel Blaise Senghor) qui peine à accomplir ses missions dans les cinq départements (Dakar, Pikine, Rufisque, Guédiawaye et Keur Massar) qu'il polarise. A cela s'ajoute la non maîtrise du répertoire exhaustif des acteurs culturels et leurs agendas.

En effet, un bureau communal culturel est bien installé par l'autorité locale mais faute d'accompagnement, son opérationnalité est en latence. Avec ce qu'il faut, ce bureau pourrait servir de tremplin entre la commune et le ministre en s'appuyant sur le centre culturel régional Blaise Senghor.

Le CPAF qui faisait office de siège depuis 1993 pour l'ARCOTS (Association des Comédiens du Théâtre Sénégalais), l'AMS (Association des Musiciens du Sénégal), le Vendredi du livre (Association de littéraires) et la FNBD (Fédération Nationale des Ballets et Danse section Guédiawaye) est aujourd'hui restreint d'accès. Depuis sa rénovation en 2023, son utilisation est revue par la municipalité, moyennant une somme forfaitaire.

Un contenu culturel du CPAF (en plus de la formation et du renforcement de capacités des jeunes) et/ou l'érection de nouveaux espaces dédiés restent la condition sine qua non pour prétendre à un développement culturel communal ; viendront s'ajouter le répertoire exhaustif des acteurs culturels et leur plan d'actions annuel ainsi qu'une rubrique 'CULTURE' dans l'orientation budgétaire municipale.

Le secteur du tourisme intégré est laissé à l'état exploratoire. Cependant, la configuration géographique de la commune est très favorable au développement touristique surtout au niveau du littoral et de la zone des marécages.



**Photo1 : ZONE MARECAGEUSE COMMUNALE**

Le modèle du tourisme intégré est pratiqué par les associations et mouvements de jeunesse à travers des activités de jumelages, de festivals ou autres partenariats.

Les plages peuvent constituer une source de revenus importante pour la commune et les populations. Malgré son importance, ce secteur ne bénéficie d'aucune infrastructure avec l'absence d'acteurs engagés pour proposer des initiatives et dérouler des projets adaptés à l'environnement d'un tourisme communautaire attractif.

Les opportunités pour le développement du secteur sont entre autres la possibilité de création de gîtes et de centres d'accueil touristiques, d'aménagement d'espaces de baignade et de balade qui pourraient inciter le secteur privé à s'intéresser à la commune de wakhinane nimzatt.

*Tableau 6 : Diagnostic du secteur Culture et Tourisme*

ATOUTS/FORCES	CONTRAINTES/FAIBLESSES
Le CPAF	Insuffisanced'infrastructures culturelles
L'espace du GHIPHOP	Absence de politique culturelle
Bureau Culturel	Manque de moyens du BC
ARCOTS	Inexistence d'un répertoire des acteurs culturels
AMS	Manque de visibilité du travail des acteurs culturels
Les troupes théâtrales	Absence de salles de spectacle
Les écuries de lutte	Absence d'aménagements
Le littoral	d'infrastructures ou de sites touristiques
Subvention aux associations culturelles	
Les programmes culturels annuels	
OPPORTUNITES	MENACES
Partenaires	Piratage des œuvres
Jumelage	cas de noyade
Création d'infrastructures culturelles et touristiques	
Renforcement de capacités des acteurs culturels	

### **5.1.5. Hydraulique et Assainissement**

La commune de Wakhinane Nimzatt avec ses cinquante-quatre (**54**) quartiers, présente une situation environnementale assez critique, surtout dans la zone de Darourahmane sur le plan de la gestion des ordures et de la sécurité, même s'il existe une entreprise de collecte et de traitement des ordures dans la Commune. Cette situation expose des milliers de familles à l'insalubrité avec des risques de maladies endémiques tels que le choléra, le paludisme, etc. Une bonne partie des quartiers, Darourahmane de 1 à 8, connaissent des problèmes d'accès aux services sociaux de base et vivent dans une promiscuité avec des routes non structurées.

La nappe phréatique peu profonde est souvent menacée de pollution avec des risques permanents de remontée des eaux. Elle reste la source des difficultés liées à l'utilisation des latrines dans les maisons.

L'assainissement demeure le secteur qui préoccupe plus les habitants de la commune. Il n'existe pas de système de canalisation pour la conduite des eaux usées ou pluviales qui, en période d'hivernage causent beaucoup de désagréments aux populations. La commune a subi depuis 2005 de fortes inondations dues principalement à l'absence de systèmes d'évacuation des eaux de pluies.

Cette situation a pour conséquence l'inondation du territoire communal et plus particulièrement des points bas où les eaux pluviales stagnent jusqu'aux mois d'octobre et de novembre. Il existe : un bassin pour la réception des eaux pluviales qui s'avère trop petit, vu les quantités d'eaux de ruissellement qui se déversent sur le territoire communal et des canaux de drainage des eaux de pluies mal appropriés par les populations.

Certes, le réseau des eaux pluviales a connu une réelle amélioration avec le Programme de Gestion des Eaux Pluviales (PROGEP), le CREPA (Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement), l'ONAS (Office National de l'Assainissement du Sénégal) et le PAQPUD (Programme d'Assainissement des Quartiers Périurbains de Dakar) ; mais le problème demeure toujours dans les quartiers lotis qui n'ont jusqu'à présent pas de réseaux d'assainissement. La récupération des espaces libérés par les familles déplacées est une opportunité pour la transformation sociale communautaire et la restructuration de la zone de Darourahmane

La Commune de Wakhinane dispose d'un bon réseau de desserte en eau potable fourni par la SDE. Cependant elle n'abrite qu'un seul château d'eau.

Les entretiens ont permis de relever que certains quartiers ne sont pas connectés au réseau de la SDE qui ignore aussi l'existence de certaines fuites de son réseau. Ceci a en partie pour conséquence les difficultés vécues par les populations pour accéder à l'eau potable.

Ces populations, les femmes et les enfants en particulier, sont soumises à des corvées d'eau fréquentes, devenues routinières pour certaines. Également, pour bon nombre de personnes, la qualité de l'eau laisse à désirer par moment du fait de sa nature boueuse ou nauséabonde.

Par ailleurs, l'alimentation en eau par les pompes manuelles est pratiquée par certaines populations au risque de contracter des maladies avec une nappe souillée par les infiltrations des fosses septiques. Il se pose alors un problème de désinfection de ces eaux qui sont souvent utilisées comme boissons lors de ruptures de la desserte du réseau de la SDE. En effet, les eaux de la nappe affleurant sont souvent utilisées pour la lessive et le rinçage des ustensiles de cuisine.

Pour les ordures ménagères, il existe des engins de collecte composés de camions bennes tasseuses qui font des rotations journalières au niveau des quartiers. Un autre phénomène fortement décrié est l'encombrement des rues par les dépôts de gravats. Ceux-ci empêchent la fluidité de la circulation interne des quartiers.

**Tableau 7 : Diagnostic du secteur de l'Hydraulique et de l'Assainissement**

ATOUTS/FORCES	CONTRAINTES/FAIBLESSES
Des bornes fontaines et pompes manuelles	Faible taux de couverture des canalisations
Un bon réseau de distribution d'eau pour les ménages	Des zones inondables (Darou Rahman, Angle mouse)
Des bassins de rétention	Non-respect des normes de lotissement(Ndiobene-Darourahmane)
Canaux pour le drainage des eaux usées et pluviales	Des routes sans assainissements
Des zones non inondables (Kip coco), Wakhinane)	
Une bonne gestion des déchets et ordures ménagères	
01 camion hydro cureur	
OPPORTUNITES	MENACES
Renforcement d'installations d'ouvrages	Problème de santé publique
Les branchements sociaux avec des partenaires	Inondation
	Calamité naturelle
	Pollution des bassins de rétention
	Délocalisation des populations

**Source : Diagnostic Participatif Communautaire (DPC), PDC Wakhinane Nimzatt 2024 - 2028**



**Photo2 : CANAL à CIEL OUVERT, un ATOUT MENACÉ .....**

### 5.1.6. Urbanisme et Habitat

L'extension urbaine confère à la commune une situation assez particulière avec sa réserve foncière, source de spéculation et de conflits entre projets collectifs et initiatives privées.

L'occupation anarchique de la voie publique et une cantinisation incontrôlée des artères principales affectent sérieusement le territoire communal. Si la commune connaît, comme toutes les collectivités territoriales du département des problèmes d'aménagement du territoire du fait de la forte concentration des populations dans les habitats spontanés, l'équipe municipale a consenti des efforts importants en termes de balisage des grands boulevards et reste sur une volonté de plantation d'arbres, d'installation de panneaux de signalisation sur les axes d'entrée et de création d'espaces de détente et de loisirs pour les jeunes.

La création d'espaces verts dans la zone de Comico - Gadaye répond à une demande forte des populations. Le désensablement des routes entamé par une équipe de la régie a besoin d'être consolidé. Le pavage des artères sablonneuses pour aider la mobilité des personnes et des véhicules reste une priorité pour les populations. La restructuration de la commune n'avait pas prévu la mise en place d'un système d'assainissement, l'aménagement d'espaces publics et le dégagement de grandes artères en raison de l'incidence que ces aménagements pouvaient avoir sur le coût des parcelles.

En d'autres termes, le prix du mètre carré d'une parcelle devait tripler si la restructuration avait intégré ces volets. Ainsi, les populations ont renoncé à ces aménagements afin de pouvoir conserver leurs habitations. Cependant cette décision a eu des conséquences néfastes sur leur vécu. En effet, c'est ce qui explique en partie le phénomène des inondations rendant ainsi très difficile la mobilité interne de la zone.

La typologie de l'habitat a fortement évolué au niveau du territoire communal puisqu'il reste très peu de concessions en baraques. Et ces habitations réparties à certains endroits sont le plus souvent non électrifiées

En ce qui concerne la zone d'extension, c'est-à-dire la zone des « cités », l'habitat est plus moderne et respecte les normes de construction établies par le service de l'urbanisme ; sa principale contrainte est l'absence d'espaces verts et d'édifices publics

**Tableau 8 : Diagnostic de l'Urbanisme et l'Habitat**

ATOUTS/FORCES	CONTRAINTES/FAIBLESSES
Un bon système d'éclairage	Occupation anarchique de l'espace
Le pavage de certains quartiers	Faible éclairage au niveau des grandes artères
Des points de collectes normalisées	Pavage sans système d'assainissement
FERA (entretien des rues)	Insécurité sur la vdn3
Un plan d'urbanisme	Des niches non contrôlées
	Non application des sanctions contre l'occupation anarchique
	Faible implication de la communauté dans la gestion des canalisations
OPPORTUNITES	MENACES
Récupération des eaux pluviales	Manque de réserve foncière pour les infrastructures
Projet Promovilles	Inondations

**Source : Diagnostic Participatif Communautaire (DPC), PDC Wakhinane Nimzatt 2024 - 2028**

**NB :** Pour conclure le profil social, il est important de noter que les édifices religieux musulmans sont nombreux au niveau de la commune. En effet, on dénombre plus de cinquante-trois (53) mosquées pour les prières quotidiennes. Parmi ce nombre, dix-huit (18) d'entre elles constituent de grandes mosquées où s'effectuent les prières hebdomadaires du vendredi. A cela s'ajoutent deux (2) paroisses et une église (1).

## 5.2. Profil économique

### 5.2.1. Commerce

La commune de Wakhinane Nimzatt reste une zone avec beaucoup d'activités commerciales. Trois marchés et une grande surface (EDK) alimentent la collecte de recettes fiscales. Toutefois, les contraintes notées sont l'absence de marché hebdomadaire, l'insécurité, le défaut de formalisation des activités commerciales et la prédominance du petit commerce. On peut noter aussi l'absence de petits marchés au niveau de certaines zones et le non-respect des prix homologués par certains commerçants, phénomène qui interpelle la population à prendre ses responsabilités pour pallier cela.

L'occupation anarchique de la voie publique reste une menace sérieuse et la création d'emploi dans ce secteur une opportunité.

*Tableau 9 : Diagnostic du secteur du Commerce*

ATOUS/FORCES	CONTRAINTES/FAIBLESSES
03 marchés	Absence de marché hebdomadaire
01 grande surface	Insécurité
Une forte demande	Défaut de formalisation des activités commerciales
Une bonne collecte de recettes fiscales	Prédominance du petit commerce
	Absence de petits marchés au niveau de certains quartiers
	Non-respect des prix homologués
OPPORTUNITES	MENACES
Création d'emploi	Occupation anarchique de la voie publique

**Source :** *Diagnostic Participatif Communautaire (DPC), PDC Wakhinane Nimzatt 2024 - 2028*

### 5.2.2. Artisanat

L'artisanat reste une bonne activité productive et commerciale dans l'espace communal. On note l'existence d'une tannerie et d'une fonderie artisanales, d'un parc de sculpture, le déroulement du PEJA (Projet sur l'Amélioration de l'Employabilité des Jeunes par l'Apprentissage non formel) et la présence de deux centres de formations (Pencum Africa et CPAF) pour d'autres corps de métiers. Toutes ces structures constituent des opportunités de création d'emplois et de ressources financières.

Par contre il y'a un manque d'espaces pour les artisans et une non formalisation de leurs activités. Beaucoup d'entre eux ne respectent pas les normes et s'exposent ainsi à une concurrence déloyale de leurs homologues étrangers

**Tableau 10 : Diagnostic du secteur de l'artisanat**

ATOUTS/FORCES	CONTRAINTES/FAIBLESSES
Une tannerie artisanale Différents corps de métiers Des formations Un parc de sculpture Une fonderie artisanale Deux centres de formation artisanale (Pencum Africa et CPAF) PEJA	Manque d'espaces Non-respect des normes Non formalisation des artisans
OPPORTUNITES	MENACES
Création d'emplois Création de richesse et de ressources Formalisation des jeunes et des femmes	Occupation anarchique Concurrence entre les produits locaux et produits importés

**Source :** *Diagnostic Participatif Communautaire (DPC), PDC Wakhinane Nimzatt 2024 – 2028*



**Photo3 : TANNERIE AUX ABORDS DU LAC THIOUROUR**



**Photo4 : LA FONDERIE INSTALLEE NON LOIN DU LAC THIOUROUR**

### **5.2.3 PME/PMI/Agroalimentaire**

Avec une population croissante et une urbanisation rapide, la commune de Wakhinane est confrontée à des défis socio-économiques, mais elle offre également des opportunités importantes pour le développement des PME/PMI, notamment dans les secteurs des services, de l'agroalimentaire, du commerce, de l'artisanat et des petites industries. Le CRE (Centre de Recherche et d'Essai) offre aux femmes en général et à celles de Wakhinane Nimzatt (constituées en deux coopératives) en particulier un espace pour la transformation de leurs produits. En sus, d'autres unités de transformation bien implantées sur le territoire communal bénéficient d'accompagnements, de Formations et financement de la DER (Délégation générale à l'Entreprenariat Rapide), du FONGIP (Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires), du PROMISE (Programme de la Microfinance Islamique au Sénégal) de l'ANPEJ (Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes), du PEJA et de la Mairie. Il est par contre important de noter deux désagréments : des taux d'intérêt assez élevés et l'absence d'une maison de la femme.

Les véritables challenges de ces femmes restent le manque de matériels de production et de conservation, le problème de labélisation des produits, le non-respect des normes d'hygiène, le défaut de partenariat, l'insuffisance de formation en gestion, et des difficultés d'écoulement de leurs produits.

Assez outillées, ces femmes transformatrices sont créatrices d'emplois et présentent des produits qui peuvent être le socle d'un partenariat fécond avec les grandes surfaces.

**Tableau 11: Diagnostic du secteur PME/PMI/Agroalimentaire**

ATOUTS/FORCES	CONTRAINTES/FAIBLESSES
Deux coopératives des femmes transformatrices Un CRE DER PROMISE ANPEJ FONGIP PEJA Mairie Du matériel de transformation	Absence d'une maison de la femme Difficulté d'accès aux financements Insuffisance de formation en gestion Manque partenariat Difficultés d'écoulement des produits Taux d'intérêt élevé Problème de labélisation des produits Non-respect des normes hygiéniques Manque de formalisation des femmes et des jeunes Manque de matériels de production et de conservation
OPPORTUNITES	MENACES
Exportation des produits Collaboration avec les grandes surfaces Création d'emploi	Détérioration des produits à défaut de conservation Concurrence entre les produits locaux et produits importés

**Source :** *Diagnostic Participatif Communautaire (DPC), PDC Wakhinane Nimzatt 2024 - 2028*

### 5.2.4 Agriculture/ Elevage

L'agriculture et l'élevage ne sont pas très développés dans la commune. Toutefois le long du Lac *Thiourour* est investi de cultures maraîchères, du micro jardinage, de l'aviculture familiale et de l'élevage bovin (cf photo5). Ces activités sont portées par des acteurs locaux qui ont bénéficié d'accompagnement et de financement des structures dédiées. Des emplois sont ainsi créés, une amélioration des conditions de vie et la consommation de produits agricoles de proximité constatées. Par contre le déclassement de la bande verte, le manque d'espaces et le vol de bétail ne facilitent pas ces activités.

L'obstruction de la voie publique par les enclos et la divagation des animaux viennent s'ajouter aux difficultés des acteurs et/ou populations avec une promiscuité source de maladies



**Photo5 : ACTIVITES MARAICHERE ET BOVINE AUTOUR DU LAC *Thiourour***

**Tableau 12 : Diagnostic du secteur de l'Agriculture/Elevage**

ATOUS/FORCES	CONTRAINTES/FAIBLESSES
Présence du lac thiourour	Déclassement de la bande verte ☒ Manque d'espaces
Présence de cultures maraichères	Obstruction de la voie publique par les enclos
Présence élevage des bovins	Vol de bétails
Présence de micro jardinages	Divagation des animaux
Existence de mécanismes de financement et d'accompagnement	
Présence d'unités d'avicultures familiales	
OPPORTUNITES	MENACES
Création d'emploi	Promiscuité personnes/animaux domestiques
Augmentation des ressources	
Amélioration des conditions de vie	
Consommation des produits locaux	

**Source : Diagnostic Participatif Communautaire (DPC), PDC Wakhinane Nimzatt 2024 - 2028**

### 5.2.5 Télécommunications

Le secteur des télécommunications à Wakhinane Nimzatt, comme dans la plupart des communes urbaines et périurbaines, joue un rôle fondamental dans la connectivité et le développement socio-économique. L'évolution rapide des infrastructures numériques et la croissance de la demande pour les services de téléphonie mobile et d'internet contribuent à transformer la commune en un pôle de communication moderne.

Dans ce secteur, on peut dire que la commune est bien ancrée dans l'ère du numérique avec une radio communautaire, la presse en ligne, les réseaux, l'internet (fibre optique) et le TNT.

L'accès à l'information est devenu plus facile avec comme opportunités le E-commerce. Par contre les tarifs internet sont élevés et il y'a un manque d'accès au wifi public. Il faudrait aussi faire attention aux branchements clandestins, aux fake news et à l'accès facile aux sites malsains.

**Tableau 13 : Diagnostic du secteur de la Télécommunications**

ATOUS/FORCES	CONTRAINTES/FAIBLESSES
01 radio communautaire	Tarifs internet élevé
Une presse en ligne	Manque d'accès aux wifi publics
Accès aux réseaux et à l'internet (fibre optique)	
Accès aux TNT	
Accès facile à l'information	
OPPORTUNITES	MENACES
E-commerce	Branchements clandestins
Facilitation à l'accès au marché et aux partenaires internationaux	Fake news
	Accès facile à des sites malsains

**Source : Diagnostic Participatif Communautaire (DPC), PDC Wakhinane Nimzatt 2024 - 2028**

## 5.2.6 Transport et Mobilité

Relativement comme presque toutes les autres communes du département, Wakhinane Nimzatt est d'accès facile grâce à sa voirie urbaine de qualité. Plusieurs lignes (TATA et DEM DIK), les clandos, les car-rapides, les « Ndiaga Ndiaye » et les charrettes assurent le transport. Le BRT a son dépôt à Gadaye Océan et peut être rallié à la commune par un bus de rabattement.

L'occupation anarchique de la voirie, l'insécurité avec les charretiers (auteurs de plusieurs agressions et vols), l'accès difficile de la zone de Darourahman par manque de moyens de transport, la vétusté du parc routier et le manque d'espaces de stationnement pour les bus Dakar Dem Dikk constitue de véritables difficultés ; à cela s'ajoute aussi l'enrôlement des enfants dans le milieu des charretiers, cause de déperdition scolaire et de délinquance juvénile

**Tableau 14 : Diagnostic du secteur du Transport et Mobilité**

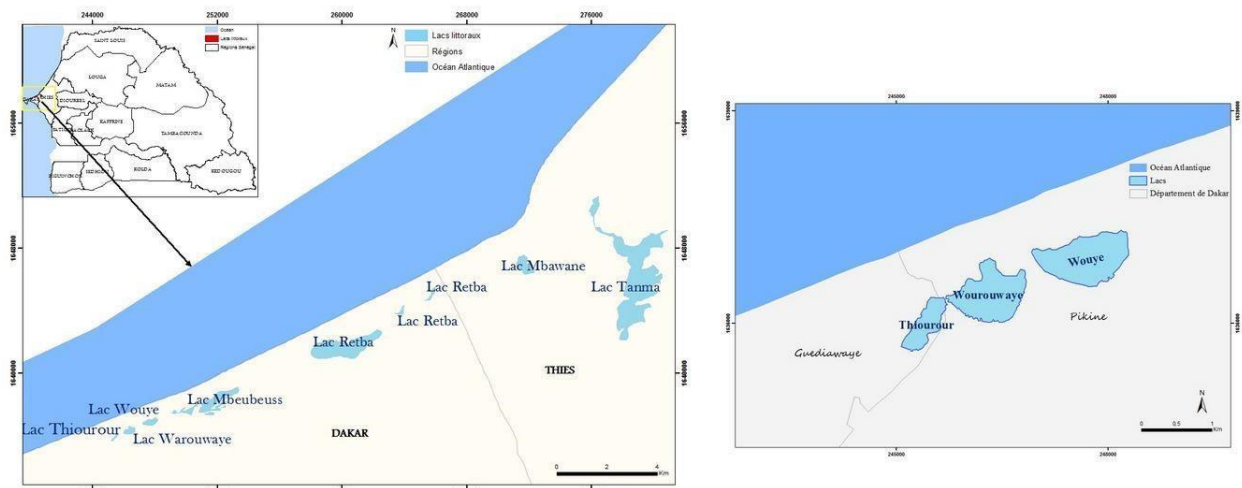
ATOUS/FORCES	CONTRAINTES/FAIBLESSES
BUS TATA et DEM DIK	Occupation anarchique
Garages (clandos ndiaga ndiaye, car rapide)	Garages clandestins
Bonne qualité du réseau routier	Insécurité avec les charretiers
Les charrettes	Accès difficile darourahman
Le dépôt du BRT	Vétusté des moyens de transport
Présence de bus de rabattement	Manque d'espaces de stationnement des bus DDD
OPPORTUNITES	MENACES
Prolongement du BRT	Enrôlement des enfants dans le milieu des charretiers
Pavage de certaines routes	Déperdition scolaire
	Délinquance juvénile

**Source : Diagnostic Participatif Communautaire (DPC), PDC Wakhinane Nimzatt 2024 - 2028**

## 5.3. PROFIL ENVIRONNEMENTAL ET DIMENSIONS TRANSVERSALES

### 5.3.1 Environnement et changement climatique

Wakhinane Nimzatt de par sa position géographique est longée par l'Océan Atlantique d'une part et renferme de l'autre le Lac *Thiourour*. En réalité, elle partage son référentiel géographique avec les communes de Yeumbeul Nord et de Malika à travers les Lacs *Warouwaye* et *Wouye* (cf figure3).



**Figure3(\*) : LES LACS *THIOUROUR WAROUWAYE ET WOUYE***

Il est très important de mettre le curseur sur cet écosystème naturel assez impacté par les eaux pluviales. Des précipitations importantes comparées à la pluviométrie des années de sécheresse et l'occupation des cuvettes asséchées par les populations ont été à l'origine du phénomène des inondations.

Ainsi, en 2009 l'Etat du Sénégal mettait sur pied le Plan de drainage des eaux pluviales qui intègre dans son réseau de stockage des eaux de pluies les Lacs. Seulement, une partie très importante du dispositif qui devait prendre en charge le pompage des eaux drainées sur ces Lacs vers l'Océan présente beaucoup de manquements logistiques et financiers, ce qui favorise le grossissement de leurs étendus.

(\*) **Journal of Animal & Plants Sciences 2018 vol35**

L'occupation non réglementaire des berges du *Thiourour* par des constructions à usage d'habitations et les rejets polluants provenant des populations et des activités agricoles qui y sont menées perturbent son écosystème et explique en partie la présence de sa végétation aquatique.



**Photo 6 : Lac *Thiourour* avec sa VEGETATION AQUATIQUE**



**Photo7 : LAC THIOUOUR POLLUÉ PAR LES REJETS**

Dans le dispositif de la prise en charge des inondations, un bassin de rétention a été aussi installé ; le constat amer reste qu'il soit plus rempli par la nappe phréatique que par les eaux pluviales et que les populations en fassent un dépotoir d'ordures : les inondations constituent toujours un risque.



**Photo 8 : BASSIN de RETENTION (végétation et ordures ménagères)**

Le PROGEP (Projet de Gestion des Eaux Pluviales et d'adaptation au changement climatique) est une composante du Plan de lutte contre les inondations. Dans sa stratégie, après la mise en place de système de drainage des eaux (accompagné d'informations et de sensibilisation de la collectivité territoriale et des communautés pour des comportements responsables), il pérennise

ses ouvrages par une gestion participative à travers des Comités Locaux d'Initiative pour la Gestion des Eaux Pluviales et l'adaptation au changement climatique (COLIGEP). En sus des actions étatiques, la commune de Wakhinane s'appuie aussi sur des partenaires tels URBASEN et GRET (Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques) pour renforcer ses ouvrages de prise en charge des eaux pluviales. Malgré la présence du COLIGEP, ces ouvrages ne sont pas indemnes de l'ensablement et d'une utilisation non appropriée par les populations.

L'autre pan de l'environnement qui souffre dans la commune est dû totalement à l'action humaine : l'abattage des filaos, l'extraction frauduleuse du sable marin (qui peut induire une avancée de la mer) et le dépôt sauvage des ordures. Et voilà une trilogie qui doit être traitée avec acuité par des mesures répressives portées par la police locale et le service des eaux et forêts.

L'environnement entretenant un rapport de causes à effets avec le réchauffement climatique qui augmente la vulnérabilité de nos écosystèmes a comme principale cause actuelle l'émission des gaz à effet de serre.

Wakhinane Nimzatt est certes exempte d'industries polluantes mais elle subit les conséquences de ce phénomène qui affecte le monde à des degrés différents selon les contrées.

La remontée de la mer (une des conséquences de la perturbation climatique) a entraîné la salinisation du Lac Warouwaye, l'abandon de certaines cultures qui y étaient menées et l'installation d'espèces aquaphiles.

Le changement climatique reste un problème qu'il faut affronter à la fois à l'échelle collective et individuelle.

Ainsi, dans le cadre de l'intercommunalité, les collectivités qui partagent un même référentiel géographique devraient unir leurs efforts pour se tailler une souveraineté environnementale réelle. A partir d'un Plan Climat intégrant les Lacs littoraux qui relie les départements de Guédiawaye et Keur Massar, un projet intégré d'aménagements touristique, agricole, piscicole et artisanal pour des écosystèmes durables est envisageable.



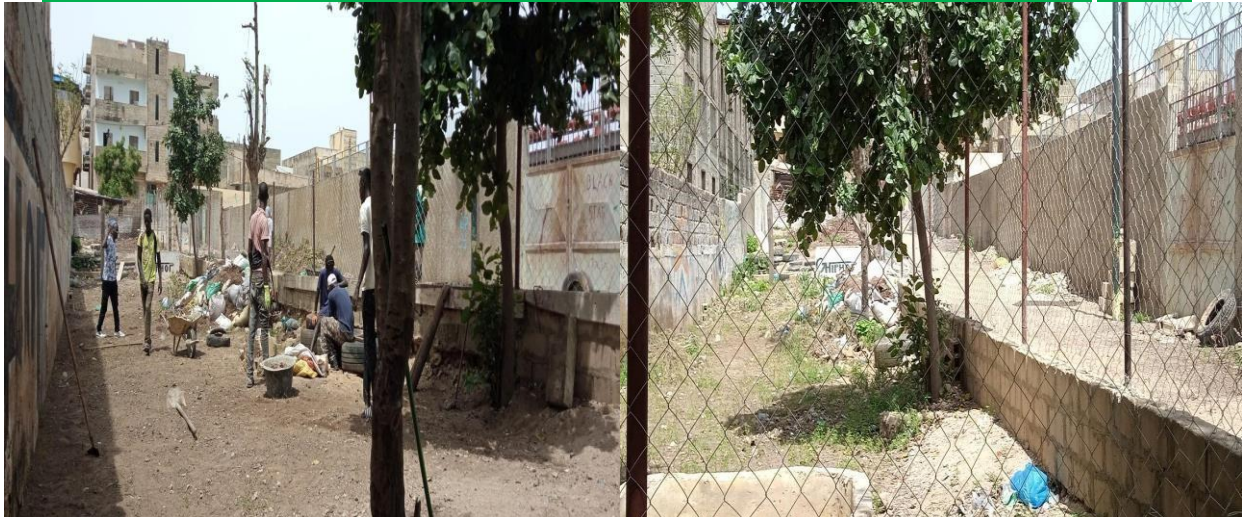
**Photo 9 : POISSONS du Lac Thiourour**

L'action des populations sur la crise climatique minime qu'elle soit peut avoir des impacts conséquents. Cela peut passer par une mobilisation citoyenne qui perçoit cette crise comme une priorité : chaque citoyen doit s'engager à limiter son empreinte carbone journalier en favorisant

les aliments locaux, en diminuant sa consommation de viande et de produits laitiers, en privilégiant la marche et/ou les transports peu polluants...

Avec la présence du service des eaux et forêts qui accompagne toutes les initiatives locales, les populations ont la possibilité d'organiser des activités de reboisement, la mairie et certaines associations à but environnemental de construire des écosystèmes dans les quartiers qui abritent des espaces appropriés.

**Espace aménagé au quartier Kip Coco par le GHIPHOP et l'association Leaders En Actions**



**Photo10 : Avant Aménagement**



**Photo11 : Après Aménagement**

**Tableau 15 : Diagnostic du secteur de l'environnement et du changement climatique**

ATOUS/FORCES	CONTRAINTES/FAIBLESSES
L'océan Atlantique	Réchauffement climatique
Des espaces verts	Faible appropriation des bassins de rétention
Deux bassins de rétention	Faible gouvernance des cadres ( ?)
Des partenaires (URBASEN, SONAGED, GRT et COLIGEP)	Pollution des bassins
Service des Eaux et Forêts	Assemblément des caniveaux
Une Commission	L'extraction du sable de mer
'Environnement et Cadre de Vie'	Absence de renforcement de capacité environnementale
OPPORTUNITES	MENACES
Initiative de régénération des filaos	Avancée de la mer
Projet de la muraille verte	Risques sanitaire des bassins
	Erosion côtière

**Source : Diagnostic Participatif Communautaire (DPC), PDC Wakhinane Nimzatt 2024 - 2028**

### 5.3.2 Genre et Couches vulnérables

La loi sur la parité, votée en 2010 est respectée dans les instances électives de la commune. Ainsi, les femmes sont bien présentes au niveau des services tels : le centre Ado, le service social (CPRS), le CRE (centre de recherche et d'essai), le service d'accompagnement des enfants et des femmes (ONG, EDEN), le centre des personnes vivant avec un handicap, le cadre des 'badianous Gokh', les écoles inclusives et un cadre juridique favorable avec la Stratégie Nationale pour l'Egalité et l'Equité de Genre (SNEEG) logé à la préfecture du département. Ces services de prise en charge des couches vulnérables ne sont par contre pas très bien promus au niveau de la commune. Il n'y a pas une bonne perception des questions liées au genre par les populations.

**Tableau 16: Diagnostic du secteur du genre et couche vulnérables**

ATOUS/FORCES	CONTRAINTES/FAIBLESSES
Un Centre ado	Faible promotion des services de prise en charge
Un service social (CPRS)	Accès difficile aux personnes à mobilité réduite
Un CRE (Centre de Recherche et d'essai)	
ONG EDEN (accompagnement des enfants et des femmes)	
CMU (plan SESAME)	
Un centre des personnes vivant avec un handicap (Omar Laye)	
Un cadre des « badianou gokh »	
Des écoles inclusives	
La SNEEG	
OPPORTUNITES	MENACES
	Mauvaise perception des questions liées au genre

**Source : Diagnostic Participatif Communautaire (DPC), PDC Wakhinane Nimzatt 2024 - 2028**

### 5.3.3 Migration

A l'image du pays, Wakhinane Nimzatt regorge de candidats à l'immigration clandestine et/ou régulière et surtout d'une très forte diaspora. Le maire, dans sa politique de proximité a d'ailleurs jugé nécessaire de créer une commission en charge de cette frange importante de la population communale.

La migration interne permet aux candidats de rallier la côte sénégalaise (Mbour, Saint Louis...) qui offre des départs en pirogues vers des territoires étrangers. L'impact direct de ce problème sur la vie communale n'est pas facile à quantifier faute d'informations exhaustives et de la non maîtrise des flux migratoires.

Pour la migration circulaire, Wakhinane dépend du BAOS régional de Dakar qui accueille toutes les demandes de candidatures. Avec l'ampleur du chômage en 2024(20% au 3ème trimestre), un accord a été signé entre le Sénégal et l'Espagne pour trois cents cinquante (350) emplois agricoles destinés aux sénégalais âgés entre 25 et 35ans. La pertinence d'un tel accord résiderait sur des quotas beaucoup plus importants pour de réels impacts. Seulement le Sénégal devant son incapacité d'assurer le retour de ses travailleurs n'est pas en bonne posture pour formuler une demande d'augmentation de quotas. Alors que le socle du concept de 'migration circulaire' est le retour des travailleurs migrants en fin de contrat.

Pour ce qui est de la diaspora sénégalaise originaire de Wakhinane, la Commission Technique prévoit après un recensement de porter un plaidoyer pour des investissements économiques et productifs en lieu et place des financements destinés à la consommation des familles et ensuite d'organiser des forums économiques en leur faveur.

**Tableau 17: Diagnostic du secteur de la migration**

ATOUS/FORCES	CONTRAINTES/FAIBLESSES
Existence de flux migratoire interne et externe	Promiscuité
Diversité ethnique	Insécurité
Main d'œuvre locale	Immigration clandestine
la diaspora originaire de la commune	Absence d'initiatives pour le domaine de la migration
commission chargé des Relations avec la Diaspora	Non maitrise des mouvements migratoires
	Absence de moyens de contrôle des flux migratoires
	Absence de partenariats sur la migration
OPPORTUNITES	MENACES
BAOS	Menaces de pertes de vue
le XEYU NDAW YI, projet 1000 Femmes,DER	Menaces sanitaires
Projet 1000 Femmes,DER	

**Source : Diagnostic Participatif Communautaire (DPC), PDC Wakhinane Nimzatt 2024 - 2028**

## 5.4. Profil Gouvernance

### 5.4.1. L'équipe de la Collectivité

Le Conseil Municipal (**CM**) est composé de 76 membres dont trente-six (36) femmes et quarante (40) hommes élus aux dernières échéances locales de 2022. Ces élus sont issus de différents partis politiques et de la société civile avec une parité respectée.

Le **CM** regorge de compétences en termes d'expérience professionnelle et de niveau académique ; par contre elles présentent des besoins en formations de gestion des collectivités et d'organisation territoriale.

Sur le plan organisationnel, le Conseil compte un bureau municipal (le Maire - huit adjoints au maire quatre (4) femmes et quatre (4) hommes) et dix (10) commissions techniques qui cadrent toutes pratiquement avec les compétences transférées :

- Commission Finances, Planification et Partenariat
- Commission Environnement, Aménagement du Territoire, Cadre de vie, Gestion des Inondations et des Bassins de Rétention, Sécurité et Éclairage Public
- Commission Santé, Action Sociale et Prévention
- Commission Jeunesse, Sport et Loisirs, Culture, Vie Associative et Technologie de l'Information et de la Communication
- Commission Education, Formation, Apprentissage, Insertion et Artisanat
- Commission Halles et Marchés
- Commission Commerce, Genre et Développement et Promotion des PME et PMI
- Commission Protection de l'Enfant, Solidarité, Groupes vulnérables et droit humain et démocratie
- Commission Relation avec les délégués de quartiers et des Notabilités religieuses
- Commission chargée de l'Economie Sociale et Solidaire, de la Coopération Décentralisée et des Relations avec la Diaspora

Sept (7) de ces commissions sont présidées par des hommes et trois (3) managées par des femmes, une disparité qui impacte sur le dynamisme de l'équipe.

Sur le plan opérationnel, la collectivité pêche à fournir aux équipes tous les moyens (logistiques et financiers) qui sont nécessaires pour un déroulement fluide des tâches assignées. C'est dire que la Commission des Finances a l'obligation de créer une ingénierie financière avec toutes les niches de recettes possibles de la commune pour pallier ce manquement qui touche aussi le service de l'Etat Civil. Ce dernier peine dans la diligence des demandes des populations.

En marges du Conseil, la Municipalité fonctionne avec différents services que sont :

- L'administration avec ses organes :
  - ✓ Le Cabinet du Maire
  - ✓ Le Secrétariat municipal et services rattachés
  - ✓ La Division de l'administration générale et des finances
  - ✓ La Division de l'état civil
  - ✓ La Division des services techniques
  - ✓ La Division de la planification et des compétences transférées
- Le cabinet du Maire qui comprend :
  - ✓ Le Chef de Cabinet

- ✓ L'Assistant du Maire
- ✓ Le Chargé de communication et des Relations publiques
- Les services rattachés au secrétariat municipal :
  - ✓ Le bureau de l'informatique,
  - ✓ Le bureau du courrier des archives et de la documentation
- ✓ La cellule de passation des marchés publics
- La division de l'administration générale et des Finances constituée :
  - ✓ Du Bureau des Finances, du budget et de la comptabilité des matières
  - ✓ Du Bureau du Personnel
  - ✓ Et du Bureau des Recettes

Elle est placée sous l'autorité d'un chef de division

- La division de l'Etat civil avec :
  - ✓ Le bureau de l'état civil ;
  - ✓ Le bureau des archives

Elle est Sous la coordination de l'officier d'état civil.

- La division de la Planification et des compétences transférées avec :
  - ✓ Le Bureau de la planification, des Ressources naturelles et du Développement durable
  - ✓ Le Bureau de l'éducation, de la culture, de la jeunesse et des sports
  - ✓ Bureau de la Santé, de l'Hygiène et de l'Action sociale
- La division des services techniques qui comprend :
  - ✓ Le Bureau de la voirie, des travaux, des réseaux, de l'Entretien et de la Maintenance
  - ✓ Le Bureau des Domaines, du Patrimoine et des Equipements marchands
  - ✓ Le Bureau de l'Aménagement urbain et du Cadre de vie
  - ✓ Le Bureau des Etudes et du Contrôle

Ce bel organigramme aurait pu permettre à la Municipalité d'être en pleine performance ; seulement il manque réellement une symbiose des interventions entre les services, les commissions techniques et les ressources humaines de qualité dont regorge le CM pour certaines tâches. Pour maximiser la réussite de ses missions, la commune doit s'étoffer en formant ses équipes et/ou recruter de nouvelles compétences.

## 5.4.2. Dynamique organisationnelle

La Commune de Wakhinane Nimzatt est dotée d'une dynamique organisationnelle assez forte pour promouvoir son développement bâti sur une large base communautaire.

Sur les six cents douze (612) associations implantées dans le département de Guédiawaye, les cent soixante-dix sont de Wakhinane.

Les organisations féminines pour la plupart des GIE, sont bien implantées dans la commune, elles s'activent dans la transformation des produits locaux et le commerce. Ainsi pour mener à bien leurs Activités Génératrices de Revenus (AGR), il est impératif qu'elles puissent bénéficier d'appui matériel et de formations en gestion et entrepreneuriat.

Les objectifs des organisations féminines diffèrent de ceux des jeunes. En effet, hormis les ASC, les jeunes de la Commune sont regroupés en associations qui promeuvent pour la plupart le développement social des quartiers, la santé communautaire, la protection de l'enfance, les questions liées à la préservation de l'environnement, la formation en techniques communautaires de diagnostic entre autres. Certaines associations comme BANLIEUE

SOPE BOROM BI, SAMA GOKH SAMA YITTE, L'Association Nationale Pour le Développement (ANPD), l'ONG EDEN, Leaders En Actions (LEA) et le GHIPHOP se font distinguer par leur dynamisme.

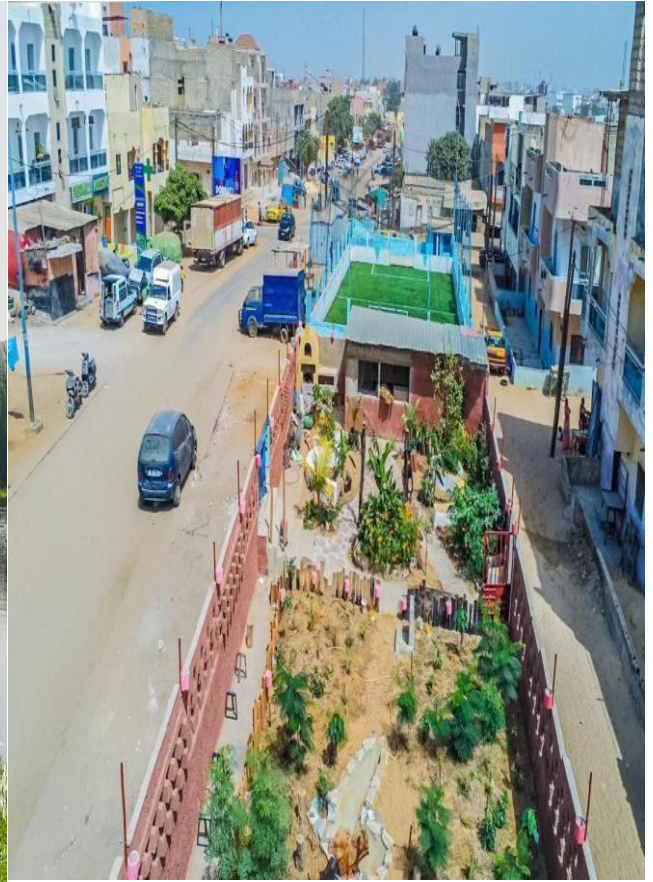
Cependant, bon nombre de ces associations ne font pas parvenir au CDEPS leurs rapports d'activités annuelles. Ce qui pourrait être un frein aux éventuels appuis financiers et techniques. La force de ces organisations réside dans le développement d'initiatives d'entre-aide et de solidarité qui constituent autant de réponses aux difficiles conditions de vie et au niveau de vulnérabilité assez élevé des populations. Leurs faiblesses sont liées :

- Aux capacités d'accès au financement très réduits
- Au manque d'organisation (la plupart des associations n'ont pas de reconnaissance juridique)
- Au niveau relativement élevé d'analphabétisme des membres
- Aux insuffisances des capacités techniques et managériales des dirigeantes
- A la dispersion des initiatives et des énergies en raison de la multiplicité des organisations et leur présence quasi inexistante dans les secteurs productifs.

**Tableau 18 : Diagnostic du secteur de la Gouvernance**

ATOUTS/FORCES	CONTRAINTES/FAIBLESSES
Des conseillers compétents	Compétences sous utilisées
Des conseillers disponibles	Manque de moyens et de suivi des tâches
Des associations (GIE, GPF, ASC etc.)	Disparité de l'équipe
Des infrastructures communautaires	inactivité de certaines associations
Des bureaux (accueil, orientation, formation, employabilité financement)	Manque de cadre de concertation local (CCL)
ONG (EDEN, URBASEN, EVE)	Insuffisance de financements et de formations
Fonds dédiés aux GIE	Absence de reconnaissance juridique d'associations
OPPORTUNITES	MENACES
10 commissions techniques	Non remboursement des financements
Des structures de financement(DER, FONGIP et 3FPT)	par les bénéficiaires
	Violences post-électorales
	Non renouvellement des fonds pour défaut de remboursement

**Source : Diagnostic Participatif Communautaire (DPC), PDC Wakhinane Nimzatt 2024 - 2028**



---

# QUATRIEME PARTIE

## ENJEUX ET PERSPECTIVES DE

## DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

6.1. VISION DE DEVELOPPEMENT

6.2. ENJEUX DE DEVELOPPEMENT

6.3. AXES STRATEGIQUES &  
OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

6.4. PLAN D'INVESTISSEMENT PLURIANNUEL

6.5. RECAPITULATIF DES AXES

## VI. ENJEUX ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

### 6.1. Vision de développement

La vision stratégique de développement de Wakhinane Nimzatt est une représentation de ce qu'elle souhaiterait devenir d'ici 2029. Elle montre ce que la commune pourrait être dans le futur si l'on décidait de répondre aux enjeux et défis de développement identifiés à l'issue de l'exercice du diagnostic participatif communautaire.

Elle est formulée sur la base des hypothèses de solutions partagées entre les différentes catégories d'acteurs et aussi, de la volonté de l'équipe municipale de hisser la commune dans le rang des communes souveraines et prospères à l'horizon 2028.

Elle est ainsi déclinée :

**« Vivre dans un environnement assaini où les populations ont accès à de meilleures conditions de vie »**

Cette vision consensuelle nécessite des orientations stratégiques et des Objectifs de Développement (OD) basés sur le diagnostic territorial au regard des enjeux de développement de la commune.

**6.2. Enjeux de développement :** L'analyse globale des résultats du diagnostic révèle une aspiration des citoyens de la commune de se retrouver dans un environnement assaini exempt d'inondations avec une bonne gestion des eaux usées et des ordures ménagères à travers des interventions concertées. C'est dire qu'une amélioration du cadre de vie des populations reste un véritable défi.

Dans un autre domaine, la problématique de la disponibilité et de l'accès aux services sociaux de base est une réalité dont sa prise en compte créerait les conditions de renforcement du capital humain tel qu'indiqué dans l'Axe3 du référentiel 2050. Une large offre de services et de meilleures pratiques en matière d'éducation et de santé, l'extension des réseaux d'eau et d'électricité de qualités et l'implantation d'infrastructures destinées à la jeunesse, au sport, aux loisirs et à la culture s'imposent.

Pour terminer avec l'analyse du bilan du diagnostic, un environnement socio-économique doit être promu avec un écosystème favorable au développement de la commune à travers l'agriculture urbaine, une modernisation de l'élevage, une formalisation des entreprises de commerce, une création de mutuelle de crédit municipale entre autres.

Le fondement de la réussite de la prise en charge de ces défis est congru à une bonne gouvernance locale ; le diagnostic communautaire a fait montre du manque de dispositif communicationnel entre autorités et populations, des lenteurs administratives dans les procédures, de l'insuffisance du cadre de dialogue....

### 6.3. Axes stratégiques et Objectifs de Développement

La vision de développement de la Commune est déclinée en quatre axes autour desquels sont articulés des Objectifs de Développement (OD).

Chaque OD est scindé en différentes actions prioritaires à mener dans un secteur bien défini avec une localisation précise sur un échéancier raisonnable déterminant les principaux responsables ou acteurs de l'activité. Une estimation des moyens de mise en œuvre et du coût éventuel est donnée pour la préparation des projets futurs.

Tout ceci, est consigné dans le Plan d'Investissement Pluriannuel (PIP) établi sur un échéancier de 05 ans (2024 – 2028) mettant en cohérence les lignes d'actions aux axes stratégiques arrimés aux ODD et à l'Agenda National de Transformation. Cette planification opérationnelle permet d'aller directement vers des fiches de projets et programmes de développement budgétisés faisables et prioritaires pour le bien être des communautés de Wakhinane – Nimzatt.

Tableau 19: Axes stratégiques et Objectifs de Développement

AXES STRATEGIQUES	OBJECTIF DE DEVELOPPE;ENT
<b>AXE 1 : Amélioration de l'accès et la qualité des services sociaux de base</b>	OD 1 : Accroître le paquet de services et les infrastructures éducatifs formels et informels
	OD 2 : Relever le plateau technique et améliorer l'offre de service en matière de santé communautaire
	OD 3 : Améliorer la situation nutritionnelle des populations
	OD 4 : Améliorer les services d'accès des populations à L'hydraulique urbain et à l'assainissement
<b>Axe 2 : Amélioration de l'environnement et du cadre de vie des populations</b>	OD 5 : Développer la plateforme d'équipements et d'infrastructures sportifs, socio-éducatifs, socio-culturels
	OD 6 : Préserver l'environnement et renforcer la résilience au changement climatique
	OD 7 : Création de condition de prise en charge durable et efficient des questions de genres et de vulnérabilité.
	OD 8 : Mettre en place un dispositif de gestion de la migration
	OD 9 : Améliorer le cadre de vie, l'habitat et les services d'urbanisme
	OD 10 : Promouvoir l'agriculture urbaine
	OD 11 : Moderniser et sécuriser les pratiques d'élevage

<b>Axe 3 : Renforcement de la dynamique économique locale</b>	OD 12 : Moderniser l'environnement du secteur commercial
	OD 13 : Promouvoir et Améliorer le secteur des PME/PMI/Agroalimentaire
	OD 14 : Promouvoir un système de financement adapté
	OD 15 : Soutenir les activités artisanales
	OD 16 : Améliorer l'accès des populations aux services et technologies de l'information et de la communication
	OD 17 : Moderniser le secteur des transports et rendre fluide la mobilité
<b>Axe 4 : Promotion d'une bonne gouvernance et d'un leadership local</b>	OD 18 : Renforcer les capacités institutionnelles et techniques de la commune
	OD 19 : Soutenir les initiatives et les actions de développement
	OD 20 : Instaurer un cadre de dialogue et d'échange pour le développement
	OD21 : Accroître la protection civile et renforcer la sécurité publique
	<i>OD 22 : Renforcer la protection sociale locale</i>

[Tapez ici]

## 6.4. Plan d'Investissement Pluriannuel (PIP)

### 6.4.1. AXE 1 : Amélioration de l'accès et la qualité des services sociaux de base *Tableau*

20 : AXE 1

Intitulé	Descriptif	Secteur	Localisation	Coût total	A1	A2	A3	A4	A5	Acteurs
<b>AXE 1 : Amélioration de l'accès et la qualité des services sociaux de base</b>										
<b>OD 1 : Accroître le paquet de services et les infrastructures éducatifs formels et informels</b>										
A1. Construire une école publique	01 école élémentaire	Éducation	Littoral	120 000 000	X	X				Etat, Mairie, IEF, PTF
A2. Construire un lycée	01 lycée	Education	Littoral	250 000 000	X	X	X	X	X	Etat, Mairie, IEF, PTF
A3. Construire un CEM	01 CEM	Éducation	Littoral	200 000 000	X	X	X	X	X	Etat, Mairie, IEF, ONG, PTF
A4. Construire un Daara moderne	01 Daara	Éducation	Littoral	150 000 000	X	X	X	X	X	Etat, Mairie, IEF, ONG, PTF
A5. Construire un centre de formation professionnel	01 centre de formation	Éducation	Littoral	350 000 000	X	X	X	X	X	Etat, Mairie, IEF, ONG, PTF
A6. Réfectionner les écoles élémentaires	12 écoles élémentaires	Éducation	Toutes les écoles	300 000 000	X	X	X	X	X	Etat, Mairie, IEF, ONG, PTF, CGE,
A7. Réfectionner et augmenter les toilettes (blocs filles et garçons)	12 EM, 01 lycée et 01 CEM	Éducation	Toutes les EM, lycée et CEM	135 000 000	X	X	X	X	X	Etat, Mairie, IEF, ONG, PTF, CGE,

[Tapez ici]

A8. Équiper les salles informatiques	12 écoles élémentaires	Éducation	Toutes les EM	60 000 000	X	X	X	X	X	Etat, Mairie, IEF, ONG, PTF, CGE,
A9. Augmenter les tables bancs	1000 tables blancs	Éducation	EM, lycées et CEM	30 000 000	X	X	X	X	X	Etat, Mairie, IEF, PTF
A10. Renforcer les imprimantes et les photocopieuses	12 EM et 01 lycée, 01 CEM	Éducation	Toutes les EM, lycée et CEM	15 000 000	X	X	X	X	X	Etat, Mairie, IEF, ONG, PTF
A11. Construire des rampes	12 EM et 01 lycée, 01 CEM, 02 CTP	Education	Toutes les EM, lycée et CEM	5 000 000	X	X	X	X	X	Etat, Mairie, IEF, ONG, PTF
A12. Renforcer les capacités des enseignants	200 enseignants	Éducation	Toutes les EM, lycée et CEM	10 000 000	X	X	X	X	X	Etat, CT, PTF, EDEN
A13. Accompagner les Daaras	100 Daaras	Éducation	Toutes les EM	100 000 000	X	X	X	X	X	Etat, CT, PTF, AEMO, OCB, EDEN, SDAS
<b>OD 2 : Relever le plateau technique et améliorer l'offre de service en matière de santé communautaire</b>										
A14. Augmenter les salles de soins	01 CS 03 PS	Santé	Toutes les structures sanitaires	40 000 000	X	X	X	X	X	CT, MSAS, ONG

[Tapez ici]

A15. Augmenter des lits	<b>40 lits</b>	<b>Santé</b>	<b>Toutes les structures sanitaires</b>	<b>7 000 000</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>CT, MSAS ONG</b>
A16. Equiper les postes de santé en matériels médicalisés	<b>05 tables gynéco</b>	<b>Santé</b>	<b>Toutes les structures sanitaires</b>	<b>10 000000</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>CT, MSAS, ONG</b>
A17. Construire des rampes	<b>04 rampes</b>	<b>Santé</b>	<b>Toutes les structures sanitaires</b>	<b>10 000 000</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>Etat, CT, MSAS, ONG</b>
A18. Renforcer les équipements sanitaires	<b>03 PS 01 CS</b>	<b>Santé</b>	<b>Toutes les structures sanitaires</b>	<b>30 000 000</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>CT, MSAS, ONG,</b>
A19. Augmenter la dotation en médicaments en collaboration avec le CPRS	<b>03 PS 01 CS</b>	<b>Santé</b>	<b>Toutes les structures sanitaires</b>	<b>4 500 000</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>CT, MSAS, ONG,</b>
A20. Construire des incinérateurs	<b>03 PS 01 CS</b>	<b>Santé</b>	<b>Toutes les structures sanitaires</b>	<b>10 000 000</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>CT, MSAS, ONG,</b>

[Tapez ici]

A21. Attribuer des réservoirs d'eau	03 postes de santé	Santé	Toutes les structures sanitaires	2 100 000	X	X	X	X	X	CT, MSAS, ONG,
A22. Attribuer des groupes électrogènes	03 PS 01 CS	Santé	Toutes les	4 000 000	X	X	X	X	X	CT, MSAS, ONG,

			structures sanitaires							
--	--	--	-----------------------	--	--	--	--	--	--	--

**OD 3: Améliorer la situation nutritionnelle des populations**

A1. Créer des programmes de nutrition	structures sanitaires	Nutrition	Commune	5 000 000	X	X	X	X	X	CT, Etat, OCB
A2. Créer des sites de nutrition communautaire	12 sites de nutrition	Nutrition	Commune	100 000 000	X	X	X	X	X	CT, Etat, OCB
A3. Faire un recrutement du personnel	10 personnels	Nutrition	les postes de santé	10 000 000	X	X	X	X	X	CT, Etat, OCB
A4. Doter les sites en denrées alimentaire	12 sites	Nutrition	Commune	12 000 000	X	X	X	X	X	CT, Etat, OCB

**OD 4 : Améliorer les services d'accès des populations à l'hydraulique urbain et à l'assainissement**

A1. Faire des Extension de canalisation	Commune	Hydrau. et Assain.	Commune	50 000 000	X	X	X	X	X	Etat, CT, ONAS
---	---------	--------------------------	---------	------------	---	---	---	---	---	----------------

[Tapez ici]

A2. lotir les zones inondables	0 zones	Hydrau. et Assain.	Darou rahmane, Ndiobene	100 000 000	X	X	X	X	X	CT, Etat, ONAS
A3. Curer les canaux à ciel ouvert	02 canaux	Hydrau. et Assain.	Darourahmane	30 000 000	X	X	X	X	X	Etat, CT, ONAS
A4. Renforcer l'éclairage autour des bassins et des canaux à ciel ouvert	02 bassins ; 02 canaux à ciel ouvert	Hydrau. et Assain.	Darou rahmane	10 000 000	X	X	X	X	X	Etat, CT,
A5. Améliorer l'accès des populations à l'eau potable et à l'électricité	500 branchements sociaux	Hydrau. et Assain.	Commune	50 000 000	x	x	x	x	x	Etat, CT,

**OD 5 : Développer la plateforme d'équipements et d'infrastructures sportifs, socio-éducatifs, socio culturels**

A1. Créer des centres sociaux éducatifs	01 centre socioéducatif	Jeu/Sport	à déterminer	100 000 000	X	X				Etat, CT, Partenaire
A2. Construire un complexe sportif	01 complexe	Jeu/Sport	Littoral	30 000 000	X	X	X	X	X	Mairie, ONFP, 3 FPT,
A3. Créer un parc de loisir	01 parc de loisir	Jeu/Sport	Littorale	20 000 000	X	X	X	X		Etat, CT, Partenaire
A4. Créer des terrains mini foot	10 terrains minifoot	Jeu/Sport	à déterminer	400 000 000	X	X	X			Etat, CT, Partenaire
A5. Créer des terrains multifonctionnels	4 terrains multifonctionnels	Jeu/Sport	à déterminer	500 000 000	X	X	X			Etat, CT, Partenaire, OCB

[Tapez ici]

A6. Former les jeunes en entrepreneuriat	<b>100 jeunes</b>	<b>Jeu/Sport</b>	<b>Commune</b>	<b>10 000 000</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>Etat, CT, Partenaire,</b>
A7. Former les jeunes aux métiers de sport	<b>50 jeunes</b>	<b>Jeu/Sport</b>	<b>Commune</b>	<b>10 000 000</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>Etat, CT, Partenaire,</b>
	<b>50 moniteurs</b>	<b>Jeu/Sport</b>	<b>Commune</b>	<b>5 000 000</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>Etat, CT, Partenaire,</b>
A8. Former des moniteurs de CE (Collectivité Éducative)										
A9 :Accroître le plateau des infrastructures destinées à la jeunesse, au sport, aux loisirs et à la culture		<b>Jeu/Sport</b>	<b>Commune</b>	<b>100 000 000</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>Etat, CT, Partenaire,</b>
A10 Organiser des camps de vacance	<b>02/ année</b>	<b>Jeu/Sport</b>	<b>Commune</b>	<b>5 000 000</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>Etat, CT, Partenaire,</b>
A11 : Promouvoir la culture en tenant compte du Plan d'Actions des acteurs culturels	<b>Mettre en place des infrastructures culturelles</b>	<b>Culture Tourisme</b>	<b>/ Commune</b>	<b>60 000 000</b>		<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>Etat, CT, Partenaire</b>
A12 Créer un camping	<b>01 camping</b>	<b>Culture Tourisme</b>	<b>/Commune</b>	<b>100 000 000</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>Mairie, Etat, OCB, PTF</b>
A13. Créer une salle de spectacle	<b>01 salle</b>	<b>Culture Tourisme</b>	<b>/ Commune</b>	<b>100 000 000</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>Mairie, Etat, OCB, PTF, ONG</b>
	<b>Aménager des</b>	<b>Tourisme</b>		<b>15 000 000</b>						

[Tapez ici]

A14 : Aménager des sites touristiques	sites touristiques										
<b>TOTAL Axe 1</b>				<b>3 664 600 000</b>							

## 6.4.2. AXE 2 : Amélioration de l'environnement et du cadre de vie des populations

Tableau 21: AXE 2

Intitulé	Descriptif	Secteur	Localisation	Coût total	A1	A2	A3	A4	A5	Acteurs
Axe 2 : Amélioration de l'environnement et du cadre de vie des populations										
OD 6 : Préserver l'environnement et renforcer la résilience au changement climatique										
A1: Construire des écosystèmes durables	-Aménagement d'espaces 'botaniques' abritant des cultures bio  -Initiation de campagne de reboisement	Environnement et changement climatique	-Alentours du stade Ndiarem  -Hamo 6, rondpoint Police							
			-Entrée VDN3 -Marché bou bess -Entrée cité sones -Gadaye	100 000 000	x	x	x	x	x	Etat Commune Partenaires Eaux et foret

[Tapez ici]

<p>A2: Aménager et protéger les Lacs Thiourour, Warouwaye et Wouye</p>	<p>-Réinventer le système de drainage des eaux pluviales</p> <p>-Développer des activités écologiques touristique, agricole, piscicole et artisanal</p>	<p>Environnement et changement climatique</p>	<p>Communes (wakhinane - Yeumbeul Nord - Malika)</p>	<p>3 500 000 000</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>Etat</p> <p>Fonds Verts Climat (FVC)</p> <p>Communes</p>
<p>A3 : Valoriser les bassins de rétention</p>	<p>Préserver et développer des activités autour des bassins</p> <p>Redimensionner le bassin de rétention des eaux pluviales</p>	<p>Environnement et changement climatique</p>	<p>Commune</p>	<p>30 000 000</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>Commune</p> <p>Population</p>
<p>A4 : Couvrir les canaux à ciel ouvert</p>	<p>Fermer les canaux en grillage plastique</p>	<p>Environnement et changement climatique</p>	<p>Darourahmane</p>	<p>100 000 000</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p></p>	<p></p>	<p></p>	<p>CT</p> <p>PTF</p>
										<p>Populations</p>

[Tapez ici]

A5:Favoriser l'implication des populations et l'harmonisation des interventions	Conscientiserlapopulation surles questions d'hygiène  Harmoniser les acteurs intervenants dans le secteur de l'assainissement	Environnement et changement climatique	commune	10 000 000	X	X	X			CT  PTF  Populations
A6:Augmenter, améliorer le réseau d'assainissement des eaux	-Puisards  -Canaux -Avaloirs -Dotation en motopompes	Environnement et changement climatique	Commune (rue juxtaposée au mur du stade)	200 000 000	X	X				CT  PTF
A7 : Créer une unité de valorisation des déchets	Tri  Transformation en compost, éco brique	Environnement et changement climatique	Darourahmane	100 000 000		X	X	X	X	SONAGED  CT  PTF Populations

[Tapez ici]

A8: Redynamiser la commission en charge de l'environnement	Formation des membres sur la gestion de l'environnement - Création de comité dans les quartiers Augmenter les camions benches à ordures Redynamiser les conseils de quartier					x	x	x	x	x	
		CT - PTF	Environnement et changement climatique	Commune	10 000 000						environnemental
OD7 : Création de condition de prise en charge durable et efficient des questions de genres et de vulnérabilité											
A1 : Améliorer l'accès aux services sociaux de base des personnes handicapées	18 Rampes  18 toilettes			Ecoles publiques (11)  Poste de santé (3)		X	X	X	X	X	CT  PTF
			Genre et couche vulnérable								

[Tapez ici]

			Centre de santé (1) Mairie (1) Sous-préfecture (1) Police (1)	50 000 000						
A2 : Améliorer l'inclusion sociale	Aménagement de 12 cours d'écoles Adaptation des toilettes (12 écoles élémentaires) Tables bancs adaptés(100) 50 appareils orthophonistes 50 tablettes et poinçons	Genre et couche vulnérable	12 écoles élémentaires	100 000 000		X	X	X	X	Etat commune PTF Association
OD 8 : Mettre en place un dispositif de gestion de la migration										
A1 : Créer un cadre pour gérer les flux migratoires	Contrôler les flux migratoires	Migration	Commune	50 000 000	X	X	X	X	X	Etat CT

[Tapez ici]

A2 : Renforcer la collaboration avec le BAOS	05 activités de sensibilisation	Migration	Commune	10 000 000							Etat
					X	X	X	X	X		CT
A3 : Créer des projets et programmes d'emplois	Création d'emploi pour la jeunesse	Migration	Commune	100 000 000	X	X	X	X	X		Etat CT
OD9: Améliorer le cadre de vie, l'habitat et les services d'urbanismes											
A1 : Réglementer l'occupation de l'espace public	24 missions de suivis pour améliorer la voirie communale et les conditions de déplacement des populations	Urbanisme Habitat et Cadre de vie	Commune	90 000 000	X	X	X	X	X		Commission chargée des recettes
A2 : Renforcer l'éclairage public	600 lampadaires  Sécuriser les zones de hautes tensions	Urbanisme Habitat et Cadre de vie	Commune	150 000 000	X	X	X	X	X		CT

[Tapez ici]

A3 : Construire des voies d'accès avec un système d'assainissement	Pavages, routes	Urbanisme Habitat et Cadre de vie	Routes Secondaires	100 000 000	X	X	X	X	X	Etat  Commune PTF
A4 : Eriger le poste de police en commissariat de police	01 commissariat de police	Urbanisme Habitat et Cadre de vie	Commune	120 000 000	X	X	X	X	X	Etat, Mairie, PTF
A5 : Revoir le plan d'urbanisme de certains quartiers	Lotissement	Urbanisme Habitat et Cadre de vie	Darou rahmane 1à 8		X	X	X		X	Service d'urbanisme
	Restructuration		Wakhinane 4	100 000 000				X		Commune
<b>TOTAL Axe3</b>				<b>4 920 000 000</b>						

### 6.4.3. AXE 3 : Renforcement de la dynamique économique local

Tableau 22: AXE 3

Intitulé	Descriptif	Secteur	Localisation	Coût total	A1	A2	A3	A4	A5	Acteurs
<b>Axe 3 : Renforcement de la dynamique économique locale</b>										
<b>OD10 : Promouvoir l'agriculture urbaine</b>										

[Tapez ici]

A1 : Prévoir des espaces dédiés à l'agriculture urbaine	<b>Des espaces dédiés (production et formation)</b>	<b>Agriculture</b>	<b>Dans la bande déclassée</b>	<b>50 000 000</b>	x	x	x	x	x	<b>CT, Etat, PTF</b>
A2 : Créer des espaces maraichers dans les écoles	<b>7 espaces maraichères</b>	<b>Agriculture</b>	<b>Dans les écoles publiques</b>	<b>15 000 000</b>	x	x	x	x	x	<b>CT, Etat, CGE</b>
<b>OD 11 : Moderniser et sécuriser les pratiques d'élevage</b>										
A1 : Construire un enclos communal normalisé	<b>1 enclos</b>	<b>Elevage</b>	<b>Darourahmane</b>	<b>10 000 000</b>	x					<b>CT, PTF</b>
A2 : Eradiquer les enclos sauvages		<b>Elevage</b>	<b>Dans la commune</b>		x					<b>CT</b>
<b>OD 12 : Moderniser l'environnement du secteur commercial</b>										
A1 : Construire des marchés modernes	<b>2 marchés</b>	<b>Commerce</b>	<b>Darourahmane et Daroukhane</b>	<b>300 000 000</b>	x	x	x	x	x	<b>CT, PTF, ETAT</b>
A2 : Augmenter les agents de contrôle des prix et produits	<b>5 Agents</b>	<b>Commerce</b>	<b>Dans la commune</b>	<b>1 000 000</b>	x	x	x	x	x	<b>CT, Acteurs, Etat</b>
A3 : Inciter les entreprises à se formaliser	<b>Formalisation</b>	<b>Commerce</b>	<b>Dans la commune</b>		x	x	x	x	x	<b>CT, Etat</b>
A4 : Créer un central d'approvisionnement	<b>1 central d'approvisionnement</b>	<b>Commerce</b>	<b>Marché darourahmane</b>	<b>50 000 000</b>	x					<b>CT,</b>

[Tapez ici]

A5 : Améliorer l'environnement des activités de production, de commerce et d'intermédiation financière	<b>Promouvoir l'installation de commerçants grossistes</b>	<b>Commerce</b>	<b>Commune</b>	<b>50 000 000</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>CT, Acteurs, Etat</b>
<b>OD 13 : Promouvoir et Améliorer le secteur des PME/PMI/Agroalimentaire</b>										
A1 : Construire une maison de la femme communale	<b>Une maison de femme équipée a</b>	<b>PME-PMI/agroalimentaire</b>	<b>Dans la case des tous petits</b>	<b>100 000 000</b>	<b>x</b>					<b>CT, PTF, ETAT</b>
A2 : Faire des renforcements de capacités pour les acteurs	<b>Accompagnement et suivi</b>	<b>PME-PMI/agroalimentaire</b>	<b>Dans la commune</b>	<b>10 000 000</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>CT, PTF,</b>
<b>OD 14 : Soutenir les activités artisanales</b>										
A1 : Créer un parc artisanal communal	<b>Un parc artisanal</b>	<b>Artisanat</b>	<b>Littoral</b>	<b>100 000 000</b>	<b>x</b>	<b>x</b>				<b>CT, ETAT, PTF</b>
A2 : Renforcer les capacités des artisans	<b>Renforcement de l'accompagnement, et Labélisation</b>	<b>Artisanat</b>	<b>Dans la commune</b>	<b>10 000 000</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>CT, ETAT, PTF</b>
A3 Assister les artisans	<b>Octroyer des sites pour les artisans</b>	<b>Artisanat</b>	<b>Dans la commune</b>	<b>50 000 000</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>CT, ETAT, PTF</b>

[Tapez ici]

**OD15 : Promouvoir un système de financement adapté**

A1 : Créer une mutuelle de crédit municipale	<b>Une mutuelle de crédit</b>	<b>Banques/SFD</b>	<b>Case des tous petits</b>	<b>200 000 000</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>CT, Etat, PTF, Banques/SFD</b>
A2 : Faciliter l'accès aux financements		<b>Banques/SFD</b>	<b>Dans la commune</b>	<b>100 000 000</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>CT, Etat, PTF, Banques</b>
A3: Créer un fond de garantie au profit des acteurs	<b>Fond de garantie</b>	<b>Banques/SFD</b>	<b>Dans la commune</b>	<b>100 000 000</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>CT, PTF, Banques, Etat</b>

**OD16: Améliorer l'accès des populations aux services et technologies de l'information et de la communication**

A1: Créer des espaces publics connectés	Espaces publics connectés	télécommunication	Les jardins publics, esplanade de la mairie, foyer des jeunes	50 000 000	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	CT Concessionnaires
A2: créer des outils de communication	Création d'une radio communautaire	telecommunication	commune	80 000 000	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	CT

**OD 17 : Moderniser le secteur des transports et rendre fluide la mobilité**

A1 : Créer un garage moderne	<b>01 garage</b>	<b>Transport et mobilité</b>	<b>Darourahmane</b>	<b>115 000 000</b>		<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	CTUD CT
------------------------------	------------------	------------------------------	---------------------	--------------------	--	----------	----------	----------	----------	---------

[Tapez ici]

A2 : Reconvertir les charretiers vers un transport amélioré (tricycle)	Formation Sensibilisation	Transport et mobilité	Commune	10 000 000		X						-Mairie -PTF -Populations
A3 : Prolonger le BRT	Le BRT	Transport et mobilité	Commune			X	X	X	X			ETAT
<b>TOTAL Axe 3</b>				<b>1 401 000 000</b>								

#### 6.4. AXE 4 : Promotion d'une bonne gouvernance et d'un leadership local

Tableau 23: AXE 4

A1 : Mettre en place un dispositif opérationnel pour chaque tâche	Un dispositif adapté	Gouvernance de la mairie	Mairie	4 000 000	X	X	X	X	X		CT, Etat, PTF
A2 : Améliorer le parc mobile (véhicules, motos, tricycles)	-05 véhicules -03 tricycles -06 motocycles	Gouvernance de la mairie	Mairie	100 000 000	X	X	X	X	X		CT, Etat, PTF
A3 : Créer des centres d'Etat Civil secondaires dans chaque poste de santé et le centre de santé	-05 centres d'Etat civil	Gouvernance de la mairie	Mairie	250 000 000	X	X	X	X	X		CT, Etat, PTF

[Tapez ici]

<b>A4 : Identifier et exploiter toutes les niches de recettes</b>	Identification et exploitation	Gouvernance de la mairie	Mairie	1 000 000	X	X	X	X	X	CT
<b>OD 19 : Instaurer un cadre de dialogue et d'échange pour le développement</b>										
<b>A1 : Formaliser et dynamiser le cadre de concertation</b>	Un cadre opérationnel	Gouvernance de la mairie	Commune	5 000 000	X					CT, CDEPS, OCB, CCJ
<b>Intitulé</b>	<b>Descriptif</b>	<b>Secteur</b>	<b>Localisation</b>	<b>Coût total</b>	<b>A1</b>	<b>A2</b>	<b>A3</b>	<b>A4</b>	<b>A5</b>	<b>Acteurs</b>
<b>Axe 4 : Promotion d'une bonne gouvernance et d'un leadership local</b>										
<b>OD 18 : Renforcer les capacités institutionnelles et techniques de la commune</b>										
<b>A2 : Relancer le mécanisme de gestion des plaintes</b>	Un mécanisme de gestion de plaintes relancées	Gouvernance de la mairie	Mairie	5 000 000	X	X	X	X	X	Cabinet du Maire, Bureau, Courrier
<b>A3 : Améliorer le fonctionnement des 09 zones</b>	20 réunions trimestrielles	Gouvernance de la mairie	Mairie	4 000 000	X	X	X	X	X	CT, SM, Présidents de zones, Délégués de quartier
<b>OD20: Soutenir les initiatives et les actions de développement</b>										
<b>A1 : Identifier et former les associations</b>	Bureau d'accueil et Orientation	Vie Associative	Commune	5 000 000	X					CT, CDEPS

[Tapez ici]

<b>A2: Organiser les associations</b>	Cadre de concertation	Vie Associative	commune	5 000 000							
<b>A3: Former, accompagner et suivre les bénéficiaires de financement</b>	Bureau, Accueil et Orientation	Vie Associative	Commune	50 000 000	X						CT, Bénéficiaires, PTF
<b>A4 : Redynamiser les instances du CCJ</b>	-1 AG de renouvellement -20 Réunions périodiques 25 Actions menées	Vie Associative	Commune	2 000 000	X	X	X	X	X		CCJ, CT, CDJ, PTF, Ministère de la Jeunesse
<b>OD21 : Accroître la protection civile et renforcer la sécurité publique</b>											
<b>A1: Identifier les points stratégiques</b>	50 bouches d'incendie	Sécurité et protection civile	Commune	5 000 000	X						CT, Sapeurs-Pompiers
<b>A2 : Renforcer le nombre de partenaires</b>	05 Partenaires	Sécurité et protection civile	Commune	18 000 000	X	X	X	X	X		Etat
<b>A3 : Étendre le réseau d'éclairage public</b>	-1000 points lumineux	Sécurité et protection civile	-Zone littorale -Zone PUD -Autres zones	400 000 000	X	X	X	X	X		CT, SENELEC, ANER
<b>OD 22 : Renforcer la protection sociale locale</b>											

[Tapez ici]

<b>A1: Accroître le quota de bénéficiaires des programmes de filets sociaux</b>	- 05 Foras -10 réunions de plaidoyer	Protection sociale	Commune	50 000 000	X	X	X	X	X	CT, STD, PTF, AA
<b>A2 : Assurer l'assistance aux couches vulnérables</b>	-5000 secours distribués	Protection sociale	Commune	10 000 000	X	X	X	X	X	CT, PTF, Etat
<b>TOTAL Axe 4</b>				<b>914 000 000</b>						
<b>COUT GLOBAL : 10 899 600 000</b>										

## 6.5. Récapitulatif des Axes

AXES	TOTAUX	POURCENTAGE
Axe1: Amélioration de l'accès et la qualité des services sociaux de base	3 664 600 000	33,62%

**Tableau24 : Récapitulatif des Axes**

**Figure4 : Répartition selon les Axes**

Axe2: Amélioration de l'environnement et du cadre de vie des populations	4 920 000 000	45,14%
--	---------------	--------

Axe3: Renforcement de la dynamique économique locale	1 401 000 000	12,86%
--	---------------	--------

Axe4: Promotion d'une bonne gouvernance et d'un leadership local	904 000 000	8,38%
--	-------------	-------

<b>TOTAL</b>	<b>10 899 600 000</b>	<b>100%</b>
--------------	-----------------------	-------------

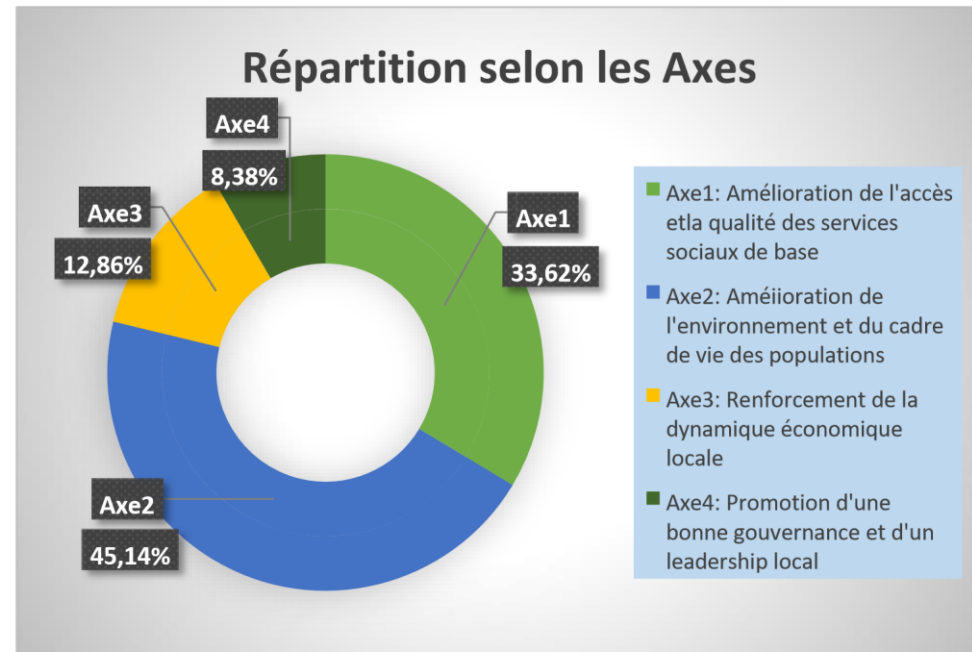


Figure 5

## AXE1: REPARTITION DES COUTS SELON LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

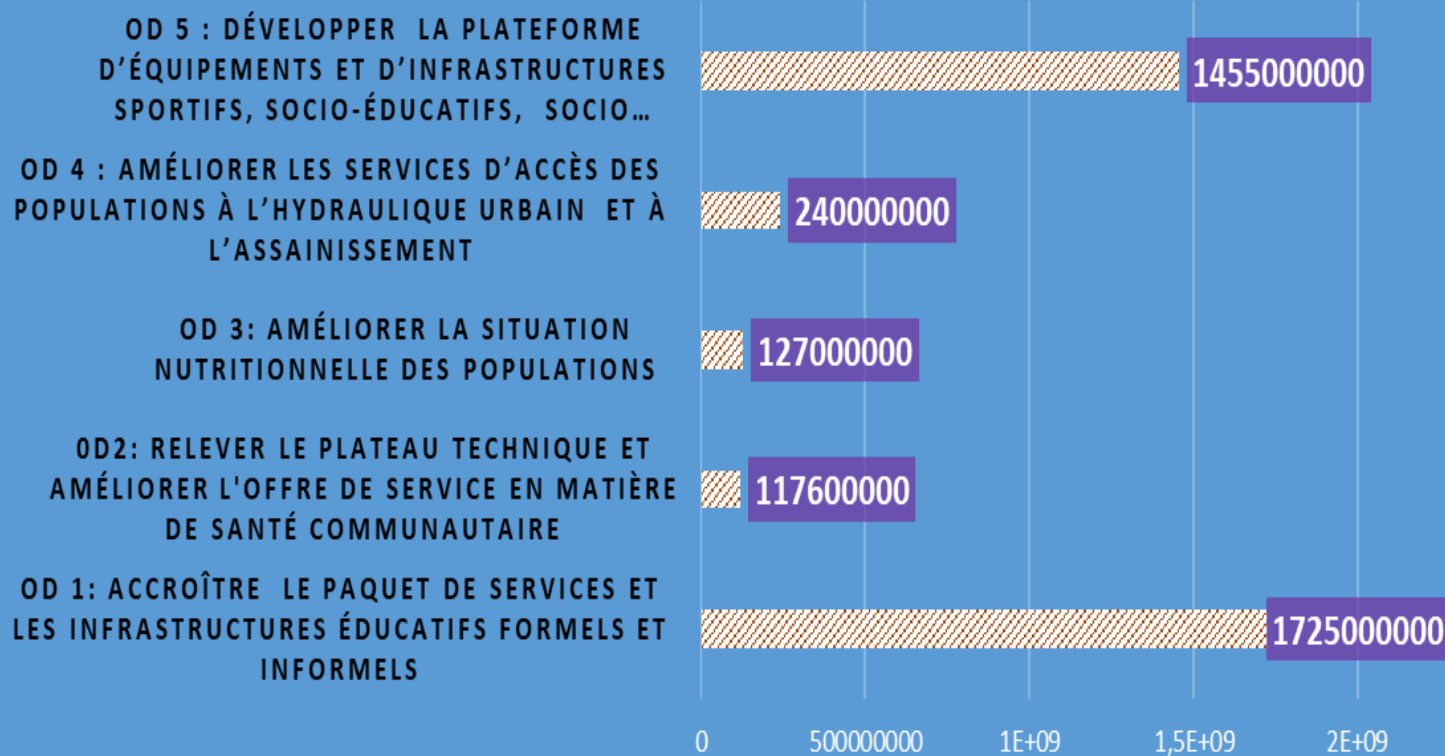


Figure 6

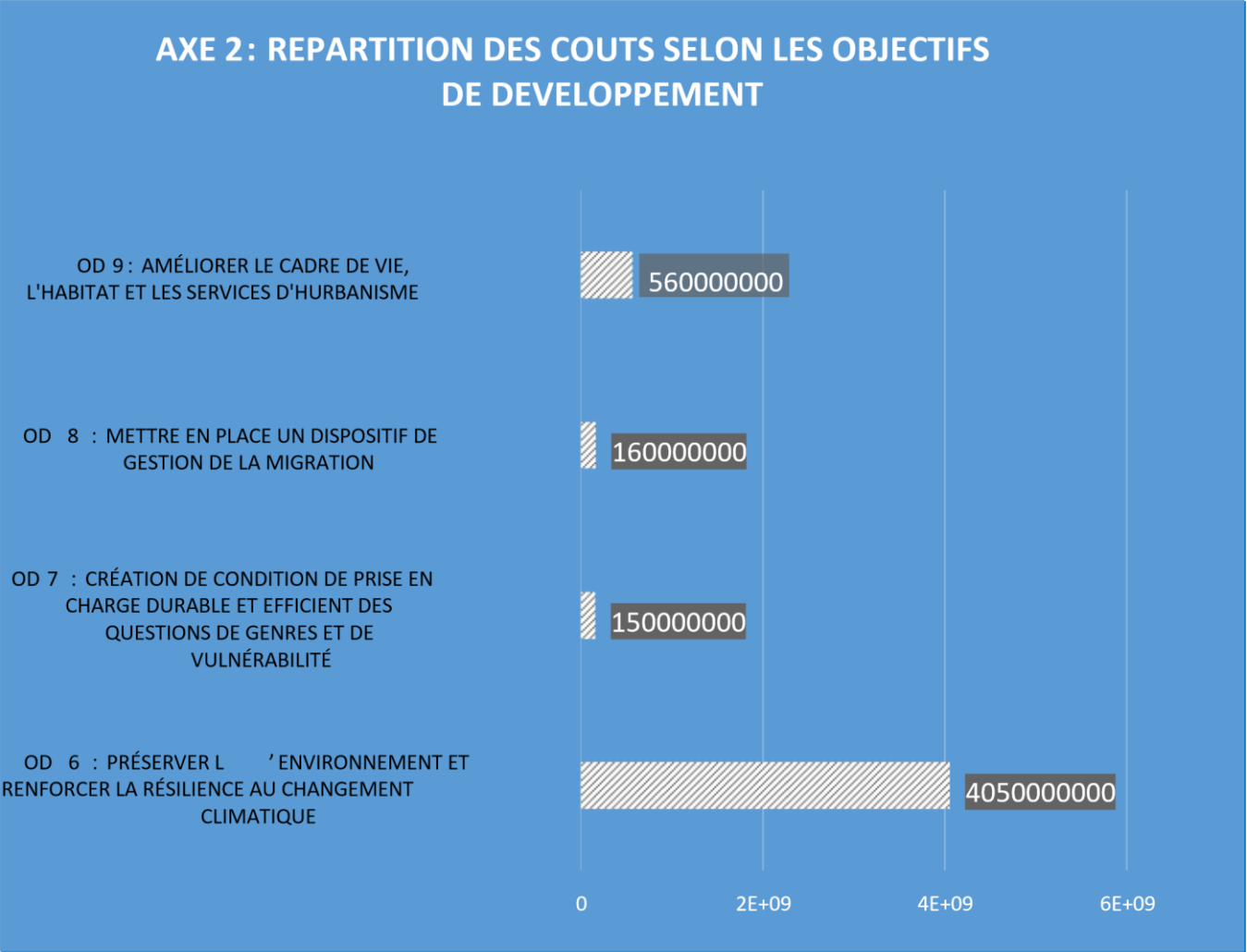


Figure 7

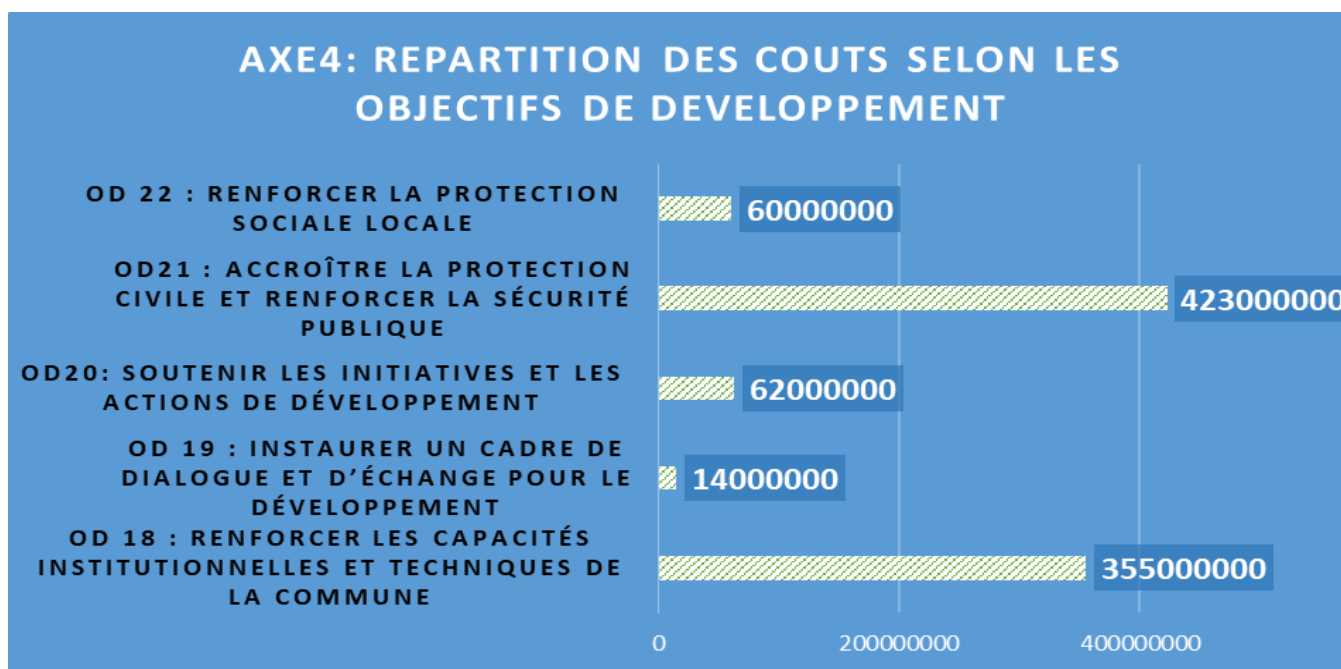
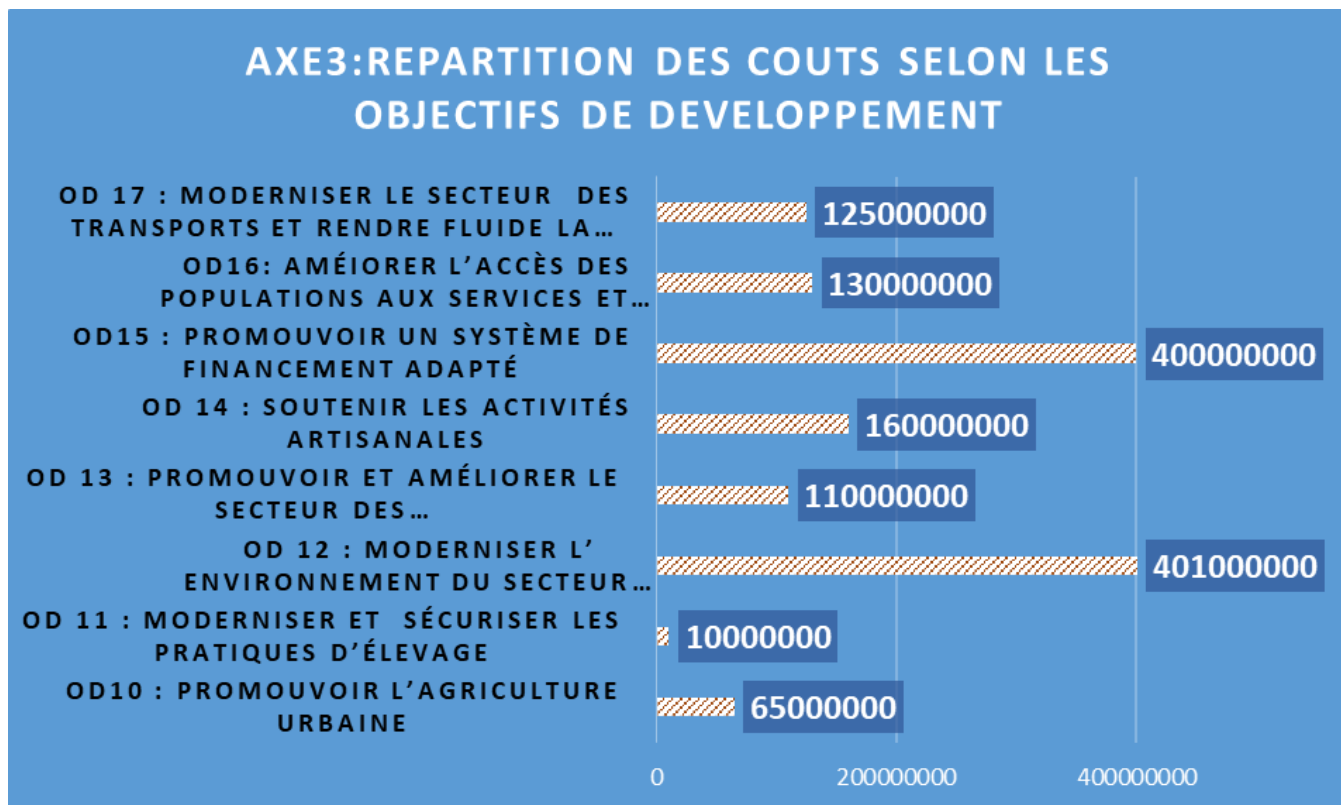
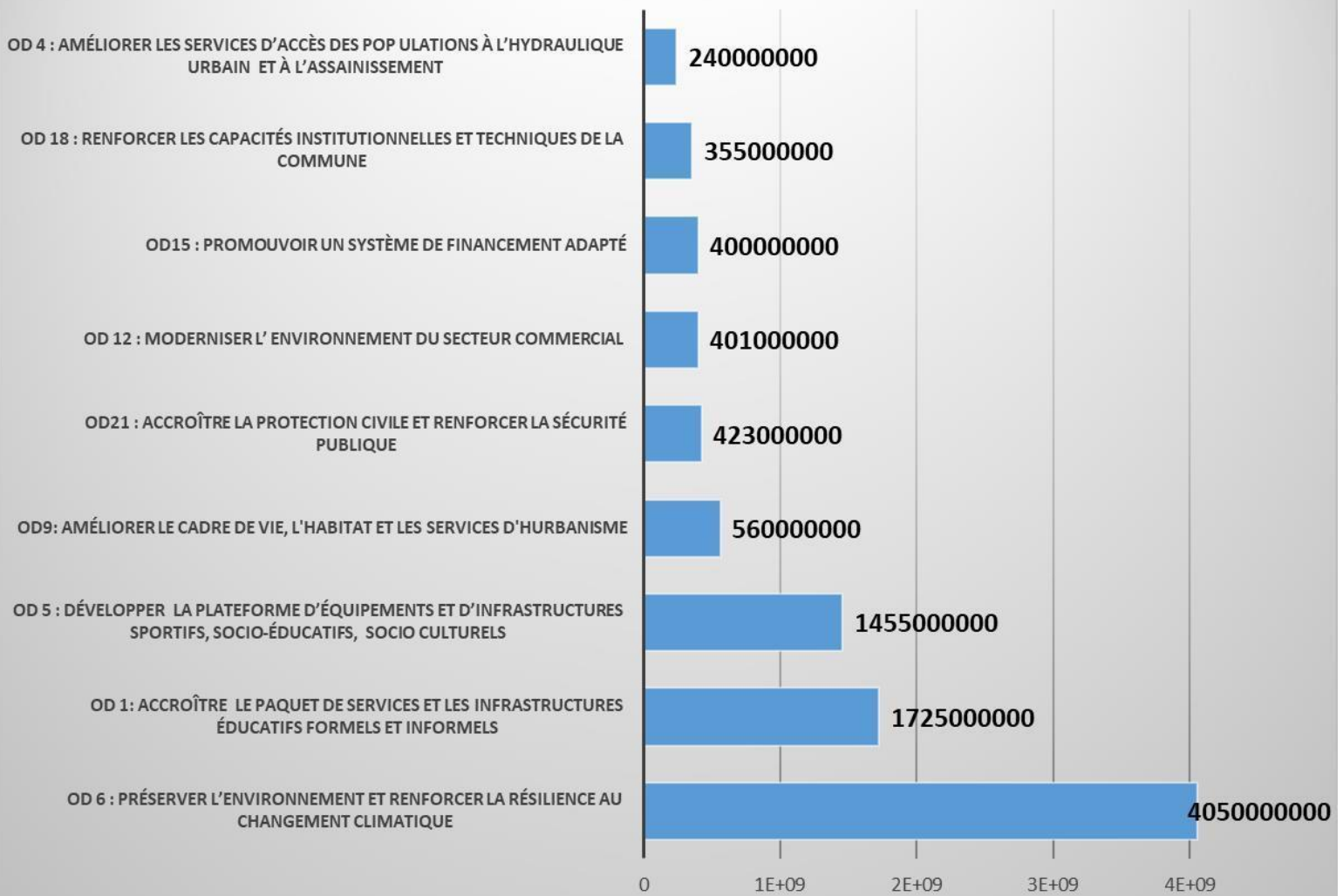
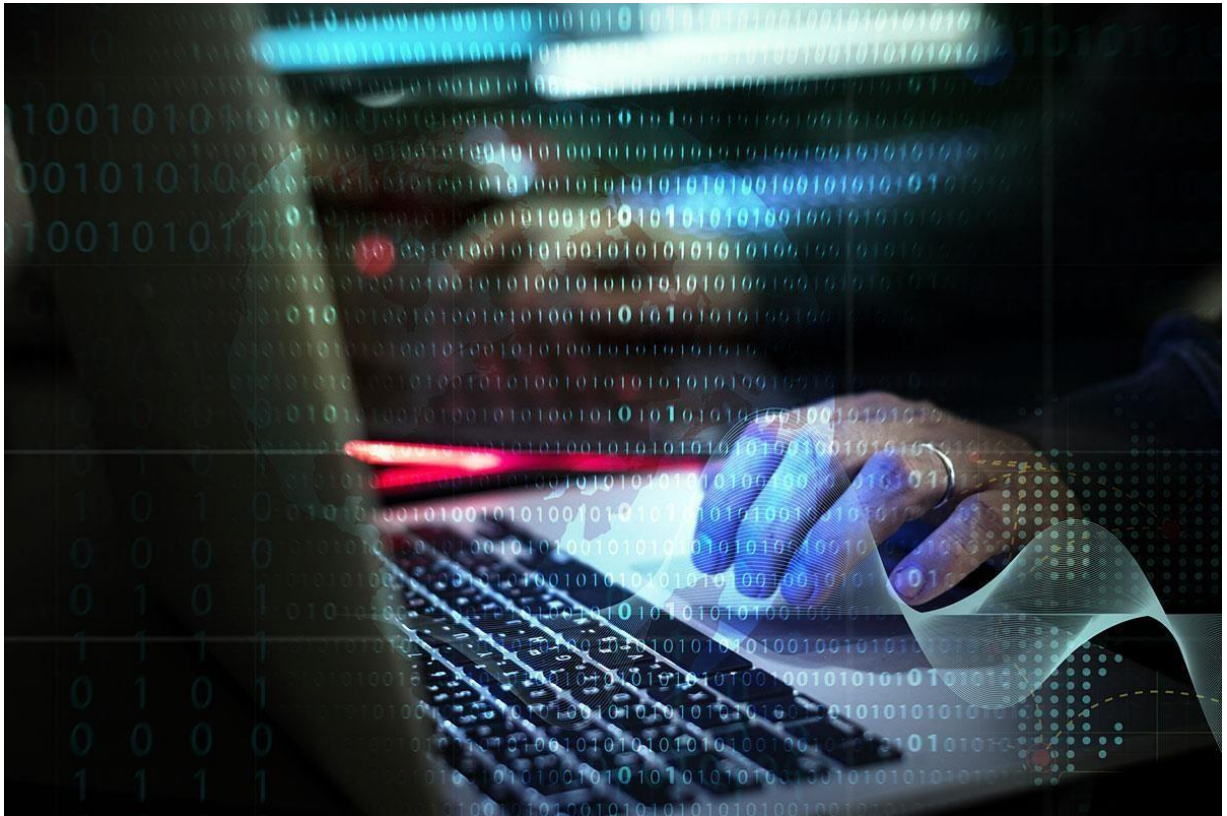


Figure 8

Figure 9

## LES NEUF PREMIERS OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT





# CINQUIEME PARTIE

---

## OPERATIONNALISATION DU PLAN & MECANISME DE SUIVI-EVALUATION

### 7.1. MISE EN OEUVRE DU PLAN

### 7.2. SUIVI-EVALUATION DU PLAN

## **VII. OPERATIONNALISATION DU PLAN ET MECANISME DE SUIVIEVALUATION**

Cette partie constitue la stratégie de mise en œuvre du Plan de Développement Communal Durable (PDC-D) de Wakhinane Nimzatt ainsi que son Système de Suivi-Evaluation (SSE) pour un plein succès.

L'opérationnalisation du PDC –D se fait à travers une programmation des actions à mener ou projets à entreprendre de manière annuelle à travers le Plan Annuel d'Investissement (PAI)) qui sera repris chaque année sur la base d'une planification glissante évaluant les actions réalisées et en intégrant d'autres en fonction des priorités et de la faisabilité. La déclinaison de projets concrets et opérationnels, cohérents et coordonnés, contribue à la réalisation d'un ou de plusieurs objectifs visés dans le PDC-D pour atteindre la vision globale de développement de la commune.

### **7.1. Mise en œuvre du plan**

#### **7.1.1. Analyse du plan annuel d'investissement**

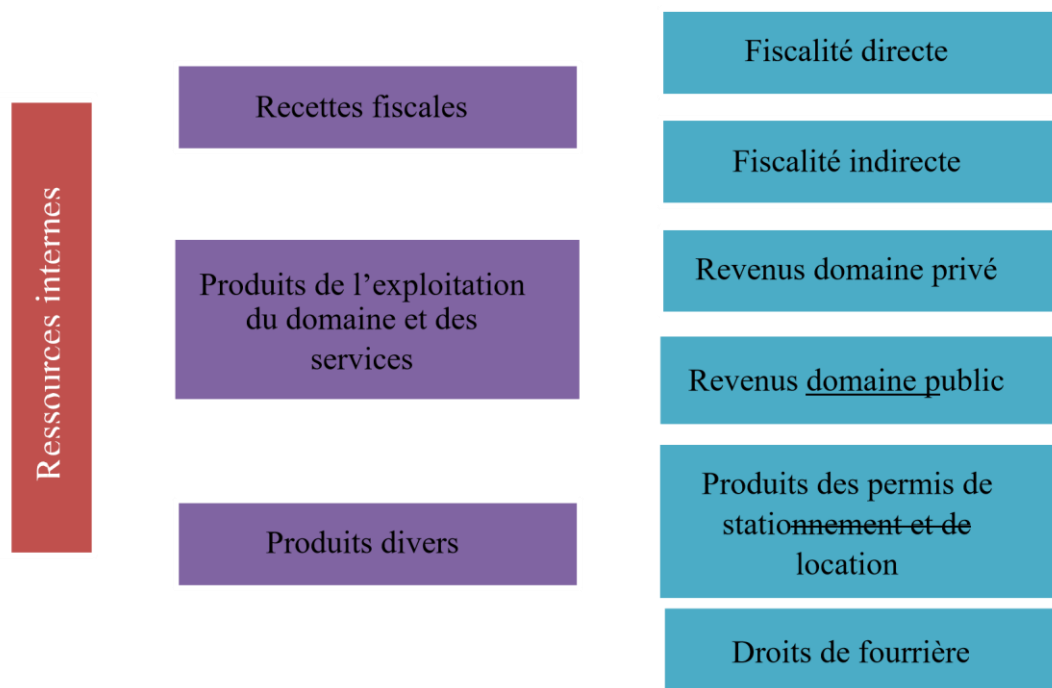
Le Plan Annuel d'investissement (PAI) est un outil essentiel de budgétisation dans un contexte où l'appui budgétaire est de plus en plus utilisé par les partenaires. Son élaboration constitue une phase importante qui permet de déterminer les initiatives à entreprendre pour mieux avancer par rapport à des problématiques et contingences précises, en partant des priorités préalablement identifiées mais aussi du contexte du moment. Le PAI permet de disposer d'un tableau de bord qui facilite au Comité de Pilotage la supervision et le suivi-évaluation des actions à mener. Au préalable, les actions programmées doivent faire l'objet de dossiers préparés par le Comité de Pilotage et l'institution municipale avec l'appui de l'ARD, suivant les formes de présentation suggérées au regard des procédures de financement des partenaires ciblés.

#### **7.1.2. Stratégie de mobilisation des ressources**

Le financement du PDC dépendra des capacités de la commune de Wakhinane Nimzatt en tant que Collectivité territoriale à part entière à mobiliser des ressources nécessaires au plan interne et externe.

### 7.1.2.1. Mobilisation des ressources internes

Figure 10: Mobilisation des ressources internes



Il s'agit de la mobilisation des recettes internes ou budgétaires composées des recettes fiscales, des produits de l'exploitation du domaine et des services ainsi que des produits divers. Les recettes fiscales comprennent la fiscalité directe (les impôts sur la personne physique, les impôts et taxes sur la propriété, les impôts sur l'activité professionnelle et les impôts et taxes sur les services) et la fiscalité indirecte (les taxes sur la consommation d'eau et d'électricité, les taxes sur les spectacles, jeux et divertissements et les taxes sur la publicité).

Les produits de l'exploitation du domaine et des services comprennent les revenus du domaine privé immobilier et les revenus du domaine public. Les produits divers sont les produits des permis de stationnement et de location sur la voie publique, les produits des concessions dans les cimetières et les droits de fourrière.

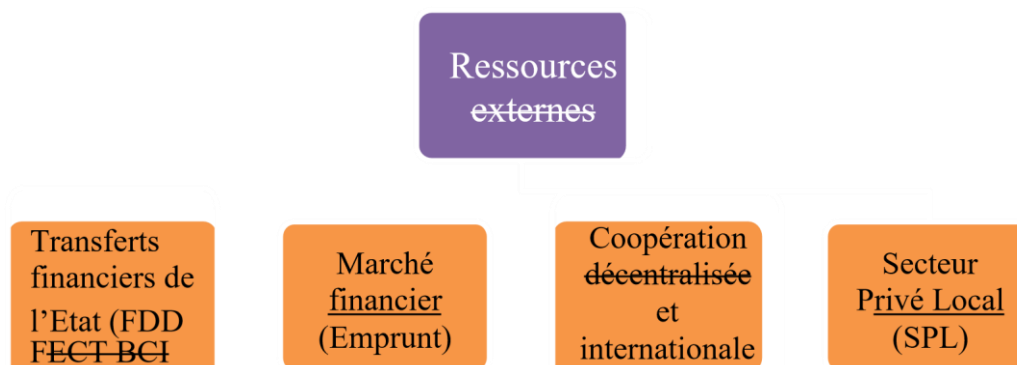
A ce titre, la commune de Wakhinane Nimzatt devrait faire des efforts pour le plein recouvrement de ces ressources internes directes comme indirectes. En effet, en à croire aux taux d'exécution budgétaires des années passées, le niveau de recouvrement de ces recettes fiscales mérite des améliorations. Par conséquent, la commune doit développer une bonne stratégie de mobilisation de ces ressources en mettant les moyens pour renforcer le système de recouvrement.

La stratégie de mobilisation des ressources pourrait se baser sur : la mise en place d'un plan de mobilisation des ressources ; des ressources humaines de qualité et des moyens matériels conséquents ; l'info-sensibilisation sur l'intérêt et l'utilisation des impôts et taxes payés, le renforcement des capacités des acteurs concernés (Services fiscaux, services du trésor,

commission des finances, etc.) ; un bon recensement de l'assiette fiscale ; revoir les procédures, outils et techniques de collectes (e-tax, opération coup de poings, etc.).

### 7.1.2.2. Mobilisation des ressources externes

Figure 11: Mobilisation des ressources externes



Les ressources externes de la commune peuvent provenir de quatre mécanismes : les transferts financiers de l'Etat (FDD, FECT, BCI, etc.), l'emprunt, la coopération décentralisée et le partenariat avec le secteur privé local (SPL).

La Commune de Wakhinane Nimzatt, comme toute collectivité territoriale, bénéficie de financement de l'Etat sous forme d'appui budgétaire par des transferts directs du trésor public ou indirects des projets ou programmes de développement tels que le PNDL, l'ADM, etc. L'appui de l'Etat peut concerner tous les secteurs d'activités mais il se concentre le plus souvent sur les secteurs à compétences transférées.

Elle peut aussi bénéficier de financement de la Ville de Guédiawaye. Cette dernière peut assurer le portage de projets d'une certaine envergure qui dépasseraient les limites d'une seule commune dans le cadre de l'intercommunalité.

La commune peut faire recours également au marché financier c'est-à-dire à l'emprunt obligataire pour le financement de certains investissements importants. Mais cette opportunité doit être rigoureusement étudiée en tenant compte de la capacité d'endettement et de solvabilité de la commune.

Il y a également le PPP (Partenariat Public et Privé), comme instrument de financement innovant qui pourrait profiter à la commune vu les nombreuses opportunités dans ce domaine. La commune peut aussi conclure des accords de coopération et de jumelage avec des collectivités territoriales d'autres pays ou des organismes internationaux publics ou privés de développement.

Elle peut également bénéficier de l'appui de Partenaires Techniques et Financiers (PTF) extérieurs dont des ONG nationales et internationales, la Coopération Décentralisée ou la Coopération Internationale.

Avec la RSE, de plus en plus le secteur privé doit s'impliquer dans les projets de développement des collectivités territoriales. Ceci a été rendu possible grâce aux ouvertures accordées par le législateur dans les accords de partenariat entre les collectivités territoriales et le secteur privé. La commune de Wakhinane Nimzatt, étant le réceptacle de plusieurs structures privées peut exploiter ce partenariat en incitant les opérateurs privés à s'intégrer directement dans les actions de développement de la commune. Plusieurs formes de partenariats seraient possibles :

- ☞ La participation de la commune au capital des sociétés privées exploitant un service de publicité. Toutefois, ces prises de participation doivent faire l'objet d'une délibération du conseil municipal soumise à autorisation préalable si celles-ci excèdent 33% du capital de ces sociétés.
- ☞ La gestion privée directe des infrastructures par des relations de concession ou d'affermage.
- ☞ Le financement direct par les utilisateurs (exemple : construction de cantines)
- ☞ Le financement d'infrastructures par une concession d'infrastructures qui consiste à combiner les effets positifs du financement externe et de la délégation de la gestion aux privés. Ceci constitue un gage de réalisation et de bonne organisation.
- ☞ Le financement par levé de fonds au niveau du système bancaire et par émission Obligataire.

En outre, dans le cadre d'une approche communautaire participative, par le biais de la pleine participation citoyenne à la gouvernance locale des affaires publiques, les acteurs de développement locaux, les porteurs de dynamisme communautaire, les acteurs de la société civile et du secteur privé local, les communautés à la base pourraient aussi s'impliquer davantage aux côtés de la commune pour la mise en œuvre du PDC à travers le financement participatif.

### **7.1.3. Marketing du Plan de Développement Communal**

Le PDC-D doit être un document de référence à la fois pour les autorités locales et pour les communautés à la base. A ce titre, il n'appartient à aucune institution ni à aucune personnalité, il doit être accessible à tout citoyen légal de la commune désireux d'en connaître le contenu et de participer à sa réalisation.

Il doit être ouvert aux organisations de la société civile locale (OSCL) et acteurs du secteur privé local (SPL). Ces derniers devraient se retrouver dans le Cadre Territorial de Concertation (CTC) pour vulgariser le Plan de Développement Communal Durable (PDC-D) à l'échelle le plus haut

pour parvenir à sa réalisation mais aussi harmoniser leurs interventions dans ce cadre en considérant le PDC-D.

De son côté, la commune à travers ses carnets d'adresse des PTF, pourrait mettre sur pied des tables rondes des partenaires techniques et financiers, des journées d'animations économiques avec le SPL, des missions de « fundrising » pour le financement des actions retenues dans le PDC-D.

## **7.2. Suivi – évaluation du plan**

Le Suivi-évaluation permet, pendant et après l'exécution du plan, d'évaluer les performances par rapport à la situation de référence, aux résultats attendus et l'impact sur la vie des populations bénéficiaires et sur les capacités des acteurs. Le suivi-évaluation doit permettre à la commune de réajuster en temps réel, les actions menées dans le cadre de la mise en œuvre, afin de s'assurer de l'atteinte des objectifs de développement visés dans la vision.

### **7.2.1. Suivi de la mise en œuvre**

En vue d'assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du PDC-D, il conviendra d'élaborer les outils de suivi, de définir des indicateurs de suivi et de mettre en place des mécanismes de suivi impliquant tous les membres du comité local de pilotage, du Cadre de Concertation Communal (CCC) qui formeront le Comité de Suivi avec le Service de la planification et notamment les populations locales qui ont un rôle important à y jouer.

Il est aussi attendu que les services techniques de la mairie et les commissions thématiques du Conseil municipal puissent jouer des rôles importants au regard de leurs domaines de compétences notamment dans la recherche de financement, l'exécution et le suivi-évaluation des actions à mener du PDC-D.

Un Plan de Suivi-Evaluation sera à cet effet élaboré en commun accord avec le CCC et le service de la Planification, les services habilités de la commune et les représentants de la société civile locale sous la supervision de la sous-préfecture et l'appui de l'ARD.

### **7.2.2. Évaluation du plan**

L'évaluation du PDC-D pourra intervenir une fois l'atteinte de l'horizon temporel du PDC (2024 – 2028), conformément aux nouvelles orientations du système national de planification qui fixe désormais la période de planification sur une période de cinq (05) années. Il s'agira de mesurer dans le cadre de la GAR, les performances et le degré d'atteinte des résultats escomptés. Le cadre des résultats accompagnant le PDC-D servira de référence.

Cependant, pour beaucoup plus de performance, des évaluations à mi-parcours pourraient être envisagées pour garantir au PDC-D la conformité à la programmation initialement préétablie.

## ANNEXE FICHE DE PROJET1

Titre du Projet :	Drainage des Eaux Pluviales
Localisation :	Cité SONES
Description sommaire :	Le Projet vise à soulager les populations du phénomène des inondations, il s'agira de réhabiliter un tronçon de la route entre le rond-point Ice-Cream-Gadaye sur 600m, de paver les trottoirs et les ruelles en jonction avec celle-ci en y installant un système de pompage de haut débit et des regards décanteurs
Axe concerné : Objectif à atteindre :	Axe2 OD6 : Préserver l'Environnement et renforcer la résilience au Changement Climatique
Évaluation du coût	152 000 000
Durée de mise en ouvre	90 JOURS
Financement	PACASEN

## FICHE DE PROJET2

Titre du Projet :	Réhabilitation de Poste de santé
Localisation :	Nimzatt
Description sommaire :	Le Projet vise à réhabiliter le poste de santé de Nimzatt, il s'agira d'augmenter les salles de soins de restructurer la maternité et le bâtiment administratif, d'élargir le plateau médical et de corriger le système d'évacuation des eaux pluviales
Axe concerné : Objectif à atteindre :	Axe1 OD2 : Relever le Plateau Technique et améliorer l'offre de service en matière de santé communautaire
Évaluation du coût	78 000 000
Durée de mise en ouvre	90 JOURS
Financement	PACASEN